

ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES



ASSOCIATION OF AFRICAN CENTRAL BANKS

Annexe 5

ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES (ABCA)

**41^e REUNION ORDINAIRE DU
CONSEIL DES GOUVERNEURS**
(Sharm El Sheikh, Egypte, le 9 août 2018)

**RAPPORT D'ETAPE SUR LA MISE EN ŒUVRE
DU PROGRAMME DE COOPERATION MONETAIRE
EN AFRIQUE (PCMA) EN 2017**

APERCU

L'activité économique mondiale s'est renforcée en 2017. Selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI) publiées en avril 2018, la croissance économique mondiale s'est établie à 3,9% en 2017 contre 3,4% en 2016, le taux de croissance le plus élevé depuis la fin de la crise financière internationale en 2011. Cette accélération de la croissance de l'activité économique est principalement due à l'évolution favorable de l'environnement financier international, au rebond du commerce mondial et à l'amélioration des conditions d'investissement.

Le taux de croissance économique en Afrique est ressorti à 3,6% en 2017 contre 2,2% en 2016, selon les dernières estimations de la Banque Africaine de Développement (Performance et perspectives macroéconomiques en Afrique en 2018). Cette accélération résulte d'une situation internationale plus favorable et d'une demande intérieure soutenue. Elle est également tirée par la reprise des prix des matières premières et la poursuite des réformes macroéconomiques internes. En outre, le nombre de pays en conflit armé a diminué, ce qui a favorisé les entrées de capitaux extérieurs.

A l'instar de l'année précédente, la sous-région de l'Afrique de l'Est a enregistré la plus forte croissance en 2017 (5,6% contre 4,9% en 2016). Elle est suivie par la sous-région de l'Afrique du Nord dont le taux de croissance est passé à 5,0% en 2017 contre 3,3% en 2016. Une augmentation de la croissance économique est observée dans les sous-régions de l'Afrique de l'Ouest (2,5% en 2017 contre 0,5% en 2016), de l'Afrique Australe (1,6% en 2017 contre 0,9% en 2016) et de l'Afrique Centrale (0,7% en 2017 contre 0,1% en 2016).

L'évaluation de la performance des pays en 2017 sur la base des critères adoptés par le Conseil des Gouverneurs en août 2017 à Pretoria montre que 18 pays sur 52 ont satisfait aux quatre critères de convergence de premier rang contre 0 en 2016, sur la base des anciens critères de convergence.

L'évaluation a également révélé que les critères de convergence de premier rang relatifs à la couverture des réserves de change en mois d'importations et au taux d'inflation étaient mieux respectés, avec des taux de conformité respectifs de 76,9% et 71,2% en 2017. Le critère du financement du Gouvernement par la banque centrale a enregistré le taux le plus bas (59,6%) en 2017. S'agissant des critères de second rang, ceux relatifs à la variabilité du taux de change nominal et au ratio de la dette publique rapportée au PIB ont été mieux respectés (taux de conformité respectifs de 84,6% et 75,0%). Toutefois, presque tous les pays éprouvent encore des difficultés à satisfaire au critère relatif aux recettes fiscales.

En 2017, seul un pays (le Lesotho) a respecté l'ensemble des huit critères de convergence. Il existe des disparités entre les sous-régions de l'ABCA en matière de respect des critères de convergence macroéconomique. Cinq pays de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et cinq pays de la sous-région d'Afrique de l'Est remplissent sept des huit critères de convergence (premier et second rangs). Des progrès ont été également enregistrés dans les autres sous-régions, en particulier en Afrique australe.

Les Etats membres devraient être encouragés à poursuivre leurs efforts afin d'améliorer leurs performances pour un renforcement du processus d'intégration monétaire sur le continent.

SOMMAIRE

ACCRONYMES ET ABREVIATIONS.....	4
INTRODUCTION.....	5
I – Environnement économique international	5
1.1 – Evolution de l'environnement international en 2017.....	5
1.2 – Perspectives pour 2018	8
II – Evaluation des performances macroéconomiques en 2017 en matière de respect des critères de convergence dans les sous-régions	9
2.1 – Sous-région de l'Afrique du Nord	9
2.2 – Sous-région de l'Afrique de l'Ouest	12
2.3 – Sous-région de l'Afrique Centrale	15
2.4 – Sous-région de l'Afrique Australe	18
2.5 – Sous-région de l'Afrique de l'Est	21
III – Synthèse des performances des pays en matière de critères de convergence	24
Conclusion.....	26
ANNEXE.....	31

ACCRONYMES ET ABREVIATIONS

ABCA	Association des Banques Centrales Africaines
AMAO	Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CEA	Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
CUA	Commission de l'Union Africaine
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
PCMA	Programme de Coopération Monétaire en Afrique
PIB	Produit Intérieur Brut
REC	Communauté Economique Régionale
SADC	Communauté de développement d'Afrique australe
STC	Comité Technique Spécialisé de la Commission de l'Union Africaine
UA	Union Africaine
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMA	Union du Maghreb Arabe
ZMAO	Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest

INTRODUCTION

Le rapport sur la mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA) présente les résultats de l'évaluation des performances macroéconomiques des Etats en 2017 par rapport aux critères de convergence adoptés par le Conseil des Gouverneurs de l'Association des Banques Centrales Africaines (AACB) en sa session du 16 août 2017 à Pretoria, en Afrique du Sud. Ces critères de convergence sont indiqués ci-dessous :

a) Critère de premier rang

Les quatre critères de premier rang adoptés sur la période 2017-2027 sont :

- Taux d'inflation ≤ 7 % (contre 5% précédemment) ;
- Déficit budgétaire global / PIB ≤ 5 % (contre 3% précédemment) ;
- Financement du déficit par la Banque Centrale ≤ 5 % des recettes fiscales de l'année précédente (contre aucun financement de la banque centrale précédemment) ;
- Réserves extérieures/ Importations de biens et services ≥ 3 mois (contre 6 mois précédemment).

b) Critère de second rang

Les quatre critères de second rang adoptés sur la période 2017-2027 sont :

- Dette publique / PIB < 65 % ;
- Recettes fiscales totales / PIB ≥ 20 % ;
- Taux de change nominal \leq variabilité ± 10 % ;
- Investissement en capital du Gouvernement/ recettes fiscales $\geq 30\%$.

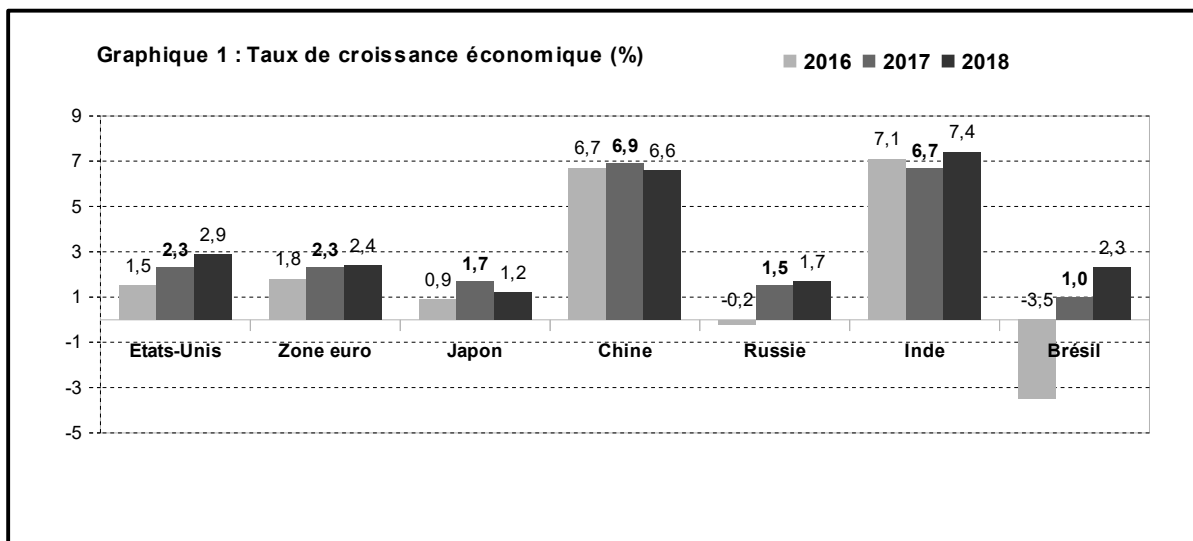
Après une présentation de l'environnement économique international dans une première partie, le rapport retrace dans une deuxième partie les performances des Etats par rapport aux critères. Une synthèse des performances des Etats est faite dans la troisième partie.

I – Environnement économique international

1.1 – Evolution de l'environnement international en 2017

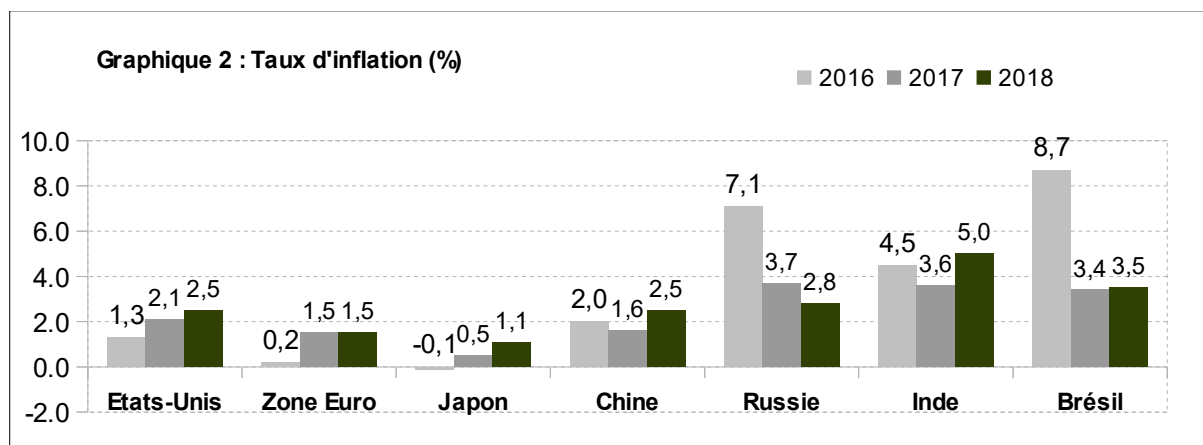
L'activité économique mondiale s'est renforcée en 2017. Selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI) publiées en avril 2018, la croissance économique mondiale devrait s'établir à 3,8% en 2017 contre 3,2% en 2016, représentant le taux de croissance le plus élevé depuis 2011. Elle a été principalement tirée par le rebond notable du commerce mondial, la poursuite d'une forte croissance et la reprise de l'investissement dans certaines économies émergentes et en développement, ainsi que des signes de reprise chez certains exportateurs de matières premières.

Dans les pays avancés, la croissance économique augmenterait de 0,6 point de pourcentage pour s'établir à 2,3% en 2017, tirée presque entièrement par les dépenses d'investissement liées à la fois à une formation brute de capital fixe plus forte et à une accélération de la constitution de stocks. La croissance économique a été renforcée en Amérique du Nord, dans la zone euro et au Japon. En effet, aux États-Unis, le taux de croissance économique devrait atteindre 2,3% en 2017 contre 1,5% en 2016, reflétant l'assouplissement des conditions financières et les répercussions de la politique budgétaire expansionniste. Dans la zone euro, le taux de croissance passerait de 1,8% en 2016 à 2,3% en 2017, en raison d'une hausse de la demande extérieure et intérieure, induite par l'amélioration progressive des conditions financières. Au Japon, l'économie devrait progresser de 1,7% en 2017 contre 0,9% en 2016, tirée par l'augmentation de la demande mondiale et l'impact des investissements liés notamment à l'organisation des Jeux Olympiques de 2020.



La croissance économique est également demeurée forte dans les pays émergents et en développement (4,8% en 2017 contre 4,4% en 2016), même si cette évolution globale masque des disparités. La croissance de l'économie chinoise s'établirait à 6,9% en 2017 contre 6,7% en 2016, soutenue par la résurgence des exportations nettes. Au Brésil, après des années de récession économique, la croissance économique serait positive à 1,0% en 2017, portée par une consommation privée et des investissements plus forts. La Russie, qui a également connu deux années de récession, a renoué avec la croissance économique, estimée à 1,5% en 2017, grâce à l'amélioration des recettes pétrolières, à la confiance accrue des entreprises et à une politique monétaire plus souple. En revanche, en Inde, la croissance économique est passée de 7,1% en 2016 à 6,7% en 2017, en raison du ralentissement de la croissance des investissements.

Dans le contexte de la reprise de la croissance mondiale, une augmentation de l'inflation est enregistrée dans la plupart des économies avancées. Aux États-Unis, le taux d'inflation passerait de 1,3% en 2016 à 2,1% en 2017, en liaison avec une demande plus forte. Dans la zone euro, il s'établirait à 1,5% en 2017 contre 0,2% en 2016, sous l'effet principalement de la reprise de la demande et d'une hausse des prix de l'énergie sur l'année. Après avoir été négatif en 2016, l'inflation au Japon passerait à 0,5% en 2017, en raison de la hausse des prix de l'énergie.



Dans les pays émergents, le taux d'inflation a largement diminué, en dépit de son niveau relativement plus élevé. En Chine, le taux d'inflation baisserait de 2,0% en 2016 à 1,6% en 2017, en raison de l'appréciation de la monnaie et du recul des prix des produits alimentaires. En Inde, le taux d'inflation passerait de 4,5% en 2016 à 3,6% en 2017, du fait de l'appréciation de la monnaie et de l'augmentation de l'offre de produits alimentaires. Au Brésil et en Russie également, le taux d'inflation a affiché une tendance baissière, en s'établissant respectivement à 3,4% et 3,7% en 2017, après 8,7% et 7,1% l'année précédente.

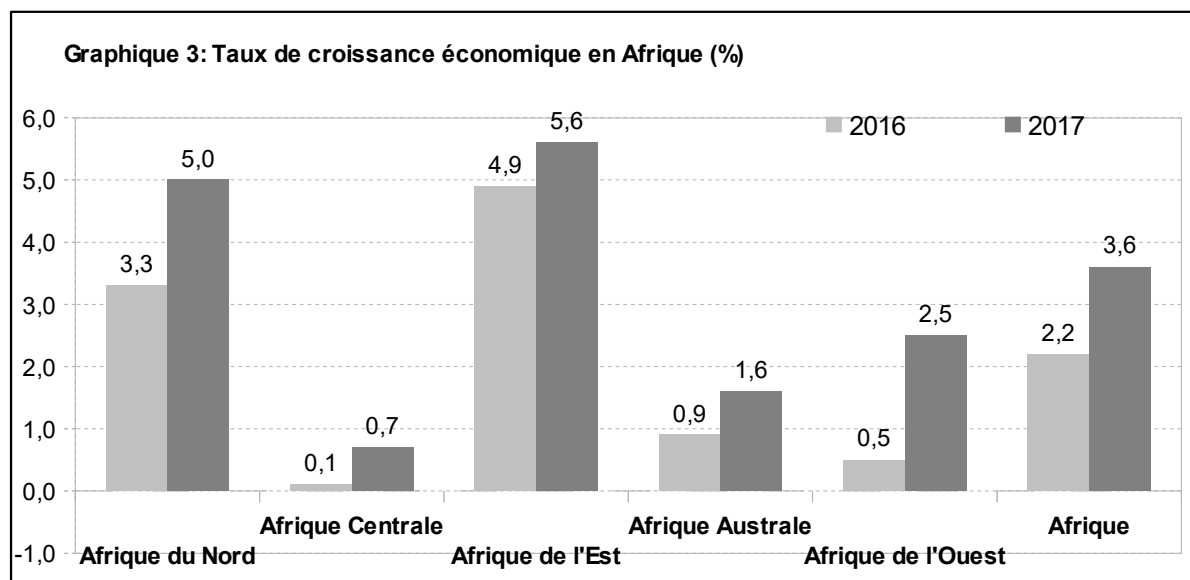
D'une manière générale, la politique monétaire est demeurée accommodante dans les principaux pays avancés en 2017 avec la stabilisation de l'inflation comme objectifs de la politique monétaire. La Banque Centrale Européenne (BCE) a laissé sa politique monétaire inchangée lors de sa réunion de décembre 2017, au cours de laquelle elle a confirmé son intention d'étendre son programme d'assouplissement quantitatif pour la nouvelle année, mais avec des achats moins élevés. La Banque Centrale Européenne a également déclaré que son programme d'assouplissement quantitatif resterait en place jusqu'en septembre 2018 et qu'elle a laissé la porte ouverte à de nouvelles extensions du programme, en fonction des conditions économiques de la zone euro. Il est à rappeler que deux mois plus tôt, la BCE a annoncé une réduction du niveau de ses achats mensuels de 60 milliards d'euros à 30 milliards. La Réserve fédérale américaine a décidé d'augmenter en décembre 2017 le taux d'intérêt cible des fonds fédéraux de 25 points de base, la troisième hausse des taux en 2017. La décision d'augmenter les taux d'intérêt, accroissant le coût de l'emprunt, éloigne la Fed des taux ultra-bas qu'elle a mis en place pendant la crise financière pour relancer l'activité économique. Ces augmentations confirment une confiance croissante dans la poursuite de la reprise économique aux États-Unis.

Sur les marchés des changes, l'euro s'est raffermi face aux principales devises, notamment depuis le deuxième trimestre 2017. Entre 2016 et 2017, il devrait s'apprécier face au dollar des États-Unis (+12,3%), au franc suisse (+8,7%), au yen japonais (+9,2%) et à la livre sterling (+4,5%)¹.

En 2017, le taux de croissance économique en Afrique se situerait à 3,6% contre 2,2% en 2016, selon les estimations de la Banque africaine de développement (BAD) publiées en mars 2018. À l'instar de l'année précédente, l'Afrique de l'Est resterait la sous-région la plus dynamique en 2017 (5,6% en 2017 contre 4,9% en 2016), suivie par l'Afrique du Nord dont

¹ European Central Bank Economic Bulletin (15 janvier 2018)

le taux de croissance a atteint 5,0% en 2017 contre 3,3% en 2016. Les autres sous-régions connaîtraient également une amélioration de la croissance économique en 2017, avec un taux de croissance de 2,5% en 2017 contre 0,5% en 2016 en Afrique de l'Ouest, 1,6% en 2017 contre 0,9% en 2016 en Afrique australe et 0,7% en 2017 contre 0,1% en 2016 en Afrique centrale. L'accélération de la croissance en Afrique en 2017 est le reflet principalement des meilleures conditions économiques mondiales (principalement le pétrole et les métaux), la reprise des prix des produits de base et l'amélioration de la production agricole.



Par ailleurs, la croissance économique a été tirée par une demande intérieure soutenue, partiellement satisfaite par la substitution des importations, dans le contexte de la poursuite des investissements publics, notamment dans le domaine des infrastructures. En ce qui concerne le commerce extérieur, il est attendu une amélioration, en raison de la baisse des importations de blé due à l'augmentation de la production et aux restrictions sur les importations et à l'évolution des exportations, résultant de nouveaux emplois dans certains secteurs tels que l'automobile, l'aéronautique et l'électronique. Les exportations africaines se sont accrues, en raison de la reprise économique mondiale, notamment la reprise des prix des produits de base, principalement le pétrole et les métaux.

Toutefois, l'économie africaine dépend encore fortement de l'agriculture, qui représente plus d'un tiers du PIB, des exportations de produits de base et des importations de combustibles et de produits alimentaires. En outre, l'instabilité politique dans certains pays et la volatilité des prix du pétrole pourraient être des facteurs de risque susceptibles d'affecter la croissance économique en Afrique.

1.2 – Perspectives pour 2018

La croissance économique mondiale devrait s'accélérer légèrement pour atteindre 3,9% en 2018, en raison principalement d'une reprise de la croissance dans les économies émergentes et en développement et d'une croissance résiliente dans les pays avancés.

L'Asie émergente, qui devrait continuer de croître au cours de l'année 2018, reste le moteur le plus important de la croissance mondiale. En Inde, la forte consommation privée ainsi que

les effets transitoires de l'initiative de change et la mise en œuvre de la taxe nationale sur les biens et services devraient contribuer à un taux de croissance de 7,4% en 2018 contre 6,7% en 2017. Au Brésil, le taux de croissance devrait atteindre 2,3% en 2018 contre 1,0% en 2017, porté par une consommation privée et des investissements plus forts. En Russie, l'amélioration des recettes pétrolières, la confiance accrue des entreprises et une politique monétaire plus souple permettraient à l'économie de retrouver de la croissance en 2017 et 2018. Le taux de croissance s'établirait à 1,7% en 2018 contre 1,5% en 2017. En revanche, la croissance économique devrait légèrement diminuer, passant de 6,9% en 2017 à 6,6% en 2018.

Aux Etats-Unis, la croissance économique devrait se renforcer à 2,9% en 2018, reflétant la demande extérieure plus ferme, les retombées potentielles des politiques budgétaires expansionnistes, en particulier l'impact macroéconomique attendu de la réforme fiscale de décembre 2017.

Dans la zone euro, le taux de croissance serait de 2,4% en 2018 contre 2,3% en 2017, soutenu par une demande intérieure plus forte que prévu dans la zone monétaire, une politique monétaire favorable et une amélioration des perspectives de la demande extérieure. Au Japon, la croissance économique devrait être modérée, ressortant à 1,2% en 2018 contre 1,7% en 2017, en raison principalement de la contraction de la main-d'œuvre.

En Afrique, les perspectives de croissance restent positives. La croissance économique est projetée à 4,1% en 2018, soit une augmentation de 0,5 point de pourcentage par rapport à 2017. Les facteurs internes sont les principaux moteurs de cette croissance, la plupart des pays faisant d'importants investissements dans des projets d'infrastructure. Les projections de croissance pour 2018 reposent également sur la poursuite du redressement des prix des matières premières, le redressement de la demande intérieure grâce à une production améliorée et les effets positifs attendus de la demande extérieure, liés à l'accélération globale de l'activité économique mondiale.

II – Evaluation des performances macroéconomiques en 2017 en matière de respect des critères de convergence dans les sous-régions

La performance de chaque sous-région de l'ABCA en matière de convergence économique est mesurée par le nombre ou la proportion de pays membres dans la sous-région, ayant satisfait aux critères de convergence.

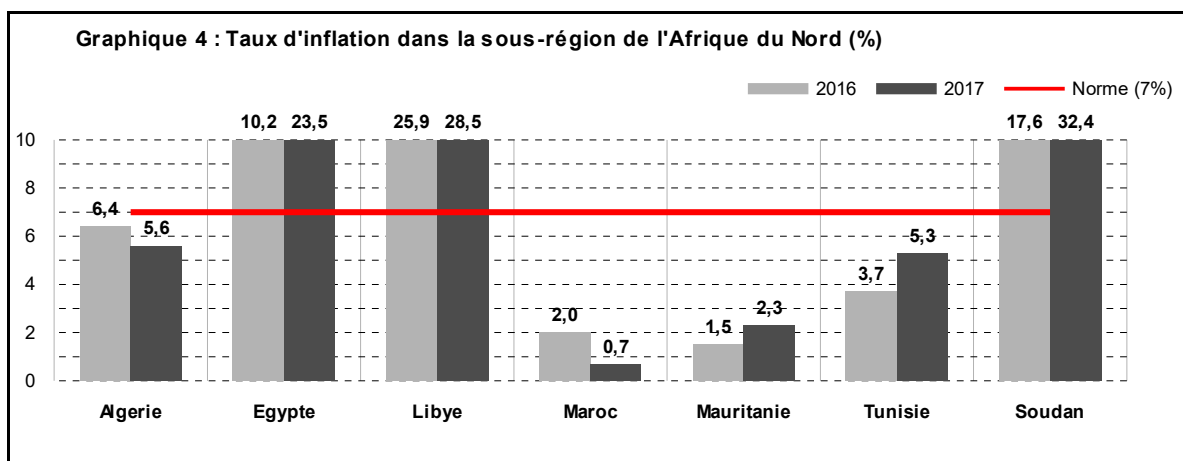
2.1 – Sous-région de l'Afrique du Nord

2.1.1. Critères de premier rang

2.1.1.1. Inflation

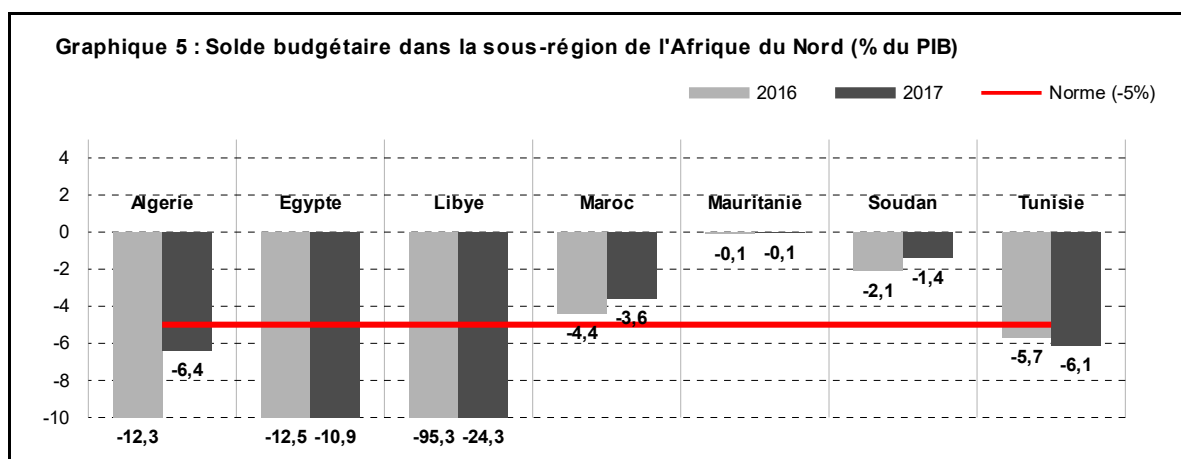
Quatre pays de la sous-région (Algérie, Mauritanie, Maroc et Tunisie) ont respecté en 2017 le critère relatif au taux d'inflation (inférieur ou égal à 7%). Les trois autres pays (Egypte, Libye et Soudan) ne l'ont pas respecté, en raison de réformes économiques telles que la libéralisation du taux de change, la restructuration des subventions des combustibles et de l'énergie, l'application de la taxe sur la valeur ajoutée en Egypte, l'expansion monétaire, la

hausse des coûts de financement de l'importation des principaux produits et l'instabilité du taux de change au Soudan (cf. Graphique en dessous).



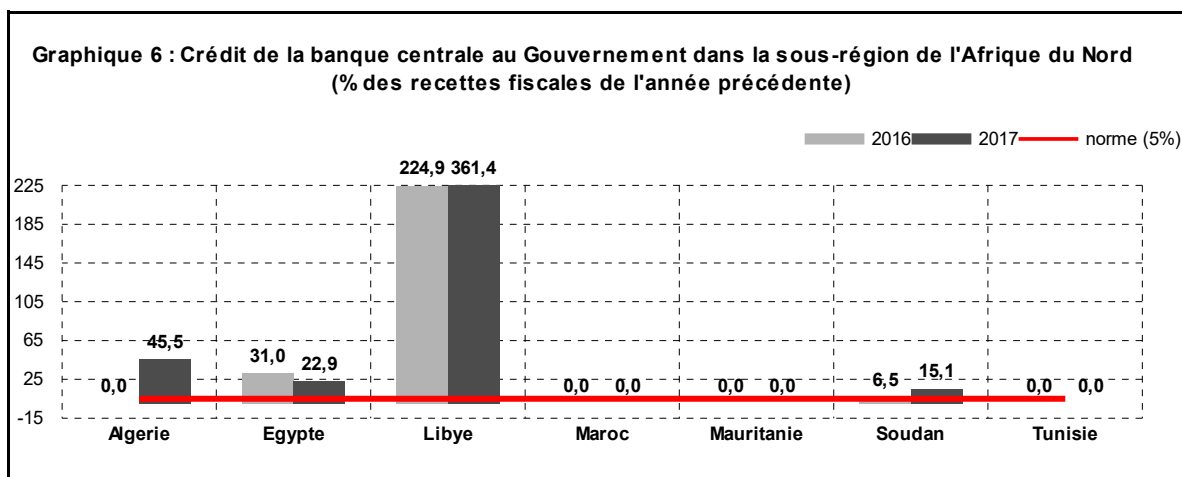
2.1.1.2. Déficit budgétaire

Trois pays (Maroc, Mauritanie et Soudan) ont respecté le critère relatif au déficit public alors que les quatre autres pays ne l'ont pas respecté en 2017, en liaison avec une croissance plus élevée des dépenses par rapport à l'augmentation des recettes.



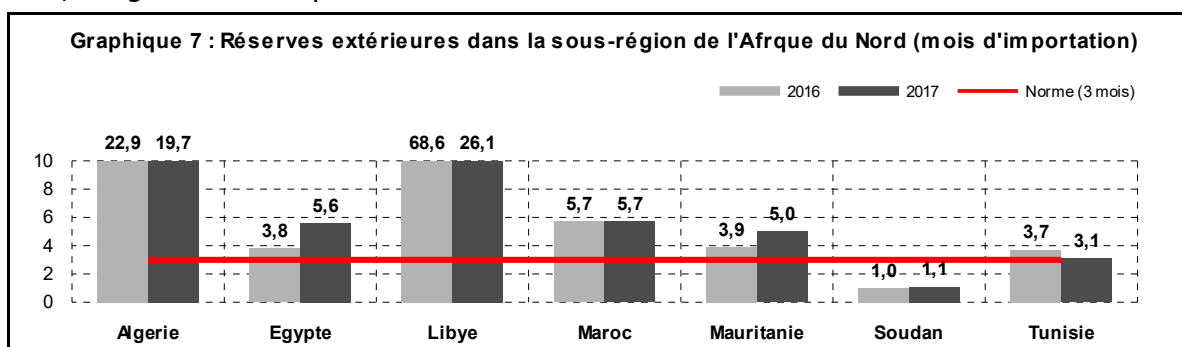
2.1.1.3. Crédit de la banque centrale au Gouvernement

Trois pays sur les sept ont respecté le critère relatif au financement du déficit budgétaire par la banque centrale en 2017. Ces pays sont le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie où le Gouvernement n'a reçu aucun crédit de la banque centrale.



2.1.1.4. Réserves extérieures

A l'exception du Soudan, tous les pays de la sous-région ont respecté le critère de la couverture minimale de trois mois d'importations de biens et services par les réserves extérieures en 2017. La situation au Soudan est due aux défis auxquels ce pays est confronté depuis la séparation du Soudan du Sud et les sanctions américaines imposées en 1997, malgré une levée partielle à la fin de 2017.



2.1.2. Critères de second rang

2.1.2.1. Dette publique totale

Deux pays (Algérie et Soudan) ont respecté le critère, le ratio de la dette publique rapporté au PIB étant inférieur à 65%. Les cinq autres pays (Maroc, Egypte, Libye, Mauritanie et Tunisie) ne l'ont pas respecté, en raison de l'importance du déficit budgétaire de certains Etats.

2.1.2.2. Recettes fiscales (recettes fiscales / PIB)

Seuls le Maroc et la Tunisie ont satisfait au critère avec un ratio supérieur ou égal à 20% du PIB. Le taux de pression fiscale n'est que de 2,3% en Libye et de 6,0% au Soudan, deux pays dont les ressources publiques reposent sur les ventes de produits pétroliers à l'étranger. Le taux de pression fiscale est également apparu en très forte baisse en Algérie (14,1% du PIB en 2017 contre 29,5% en 2016).

2.1.2.3. Variabilité du taux de change nominal

La cible du taux de change indique que la variabilité du taux de change nominal du pays ne doit pas dépasser $\pm 10\%$. A l'exception de l'Egypte et de la Tunisie, tous les pays ont respecté le critère de variation du taux de change nominal en 2017. Ces deux pays ont bénéficié d'un regain d'investissement directs étrangers et d'exportation, stimulés par la dépréciation de leurs monnaies.

2.1.2.4. Investissement public en capital

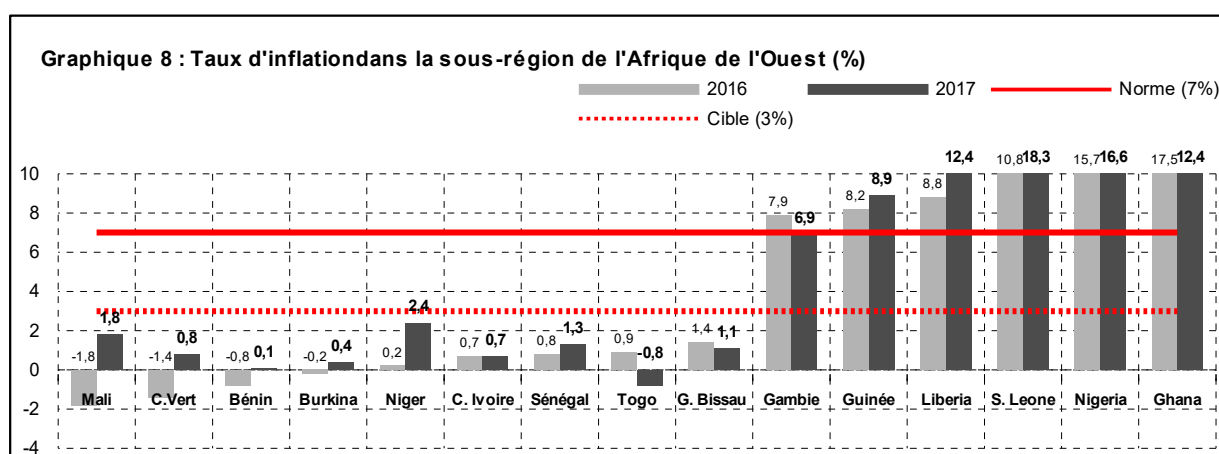
Trois pays (Algérie, Libye et Mauritanie) ont respecté le critère relatif au financement sur ressources propres des dépenses d'investissement en capital du gouvernement. La part des dépenses en capital financées sur les ressources propres du pays a atteint 98,8% en Algérie, 187,0% en Libye et 50,6% en Mauritanie. Les quatre autres pays (Egypte, Soudan, Tunisie et Maroc) n'ont pas respecté ce critère.

2.2 – Sous-région de l'Afrique de l'Ouest

2.2.1. Critères de premier rang

2.2.1.1. Inflation

La zone UEMOA a maintenu un environnement inflationniste modéré avec un taux d'inflation moyen de 0,6%. Tous les pays de la région ont affiché un taux d'inflation en dessous du seuil retenu. Cependant, les pressions inflationnistes dans la ZMAO sont restées élevées. Cette évolution dans la ZMAO est principalement due aux effets de la dépréciation de la monnaie, comme dans le cas du Nigeria et de la Sierra Leone, et à l'augmentation des prix des produits alimentaires et pétroliers.



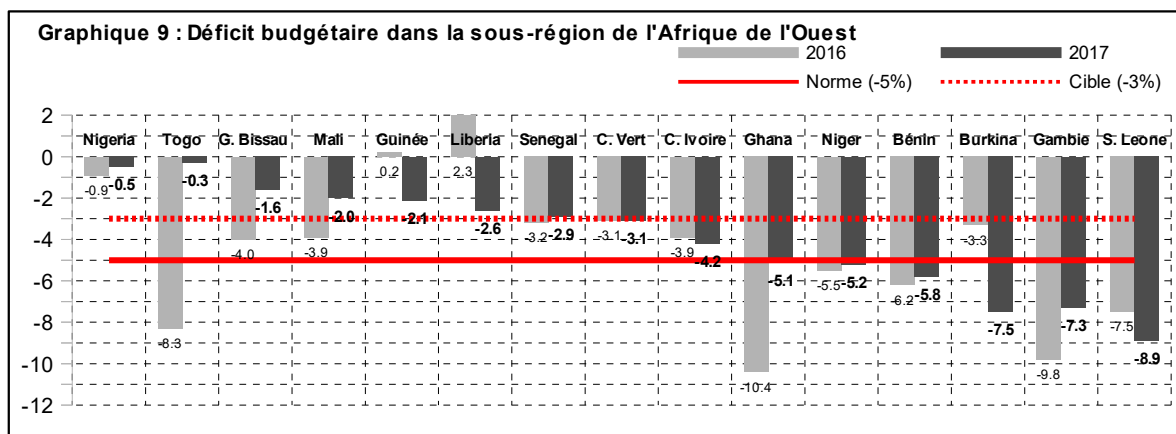
Au total, 10 des 15 pays de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest ont respecté le critère du taux d'inflation.

2.2.1.2. Déficit budgétaire

Les finances publiques restent un domaine difficile pour la plupart des pays de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, reflétant les dépenses en capital élevées dans la plupart des pays. Le déficit budgétaire (y compris les dons) s'est amélioré dans la ZMAO, en liaison

principalement avec une réduction des paiements d'intérêts et des dépenses en biens et services ainsi qu'à une modération des dépenses en capital dans certains pays. Le déficit budgétaire s'est légèrement réduit dans l'UEMOA en 2017.

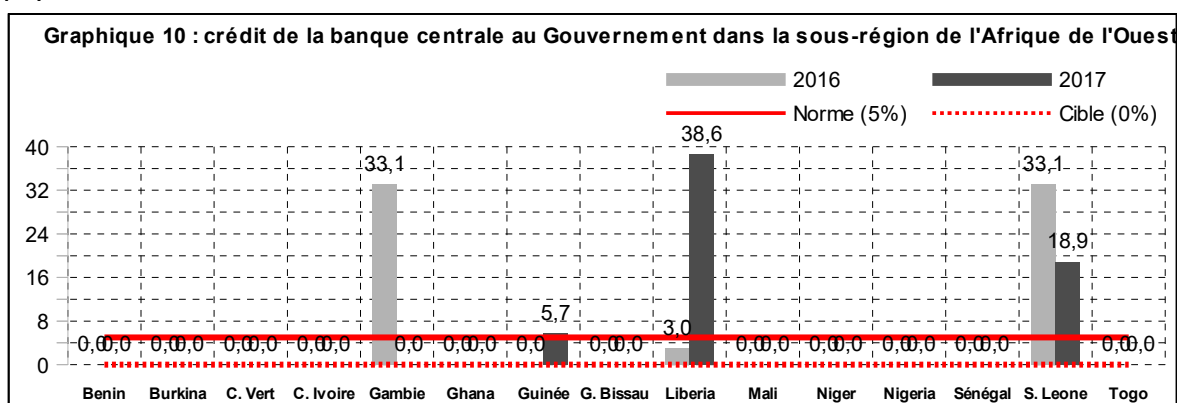
L'amélioration de la situation des finances publiques dans cette zone est principalement liée à une réduction des dépenses courantes et d'investissement ainsi qu'à une augmentation des recettes fiscales dans certains pays.



Au total, neuf pays sur quinze dans cette sous-région ont satisfait au critère du déficit budgétaire.

2.2.1.3. Crédit de la banque centrale au Gouvernement

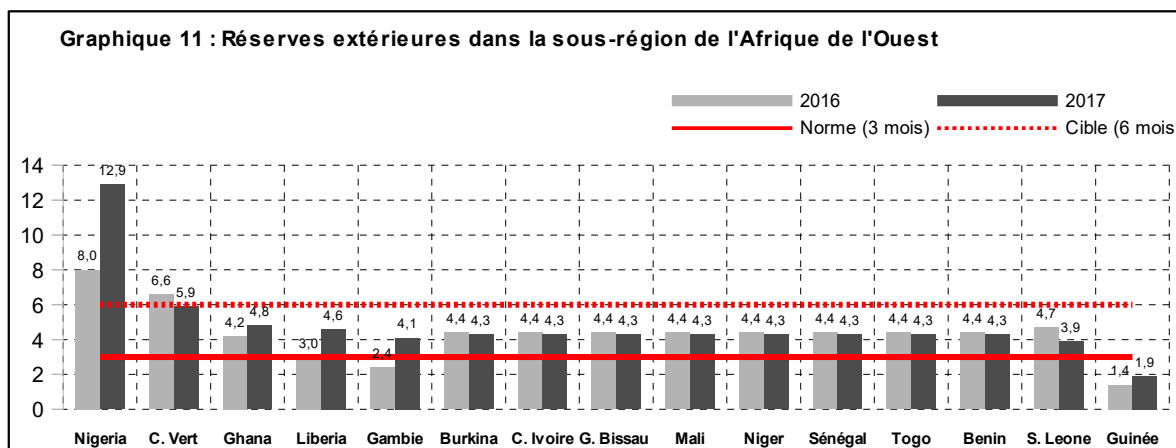
Le critère relatif au financement du déficit budgétaire par la banque centrale a été respecté dans la plupart des pays de la sous-région en 2017. Cette situation est due à l'amélioration de l'indépendance des banques centrales dans la ZMAO et au renforcement de la discipline budgétaire dans la région d'une manière générale. Le Liberia, la Sierra Leone et la Guinée n'ont pas respecté ce critère en 2017, en raison de pressions budgétaires auxquelles ces pays ont été confrontés.



2.2.1.4. Réserves extérieures

En ce qui concerne le critère relatif aux réserves de change, une évolution favorable a été enregistrée en 2017, en relation avec un meilleur profil de la balance des paiements et des efforts d'accumulation de réserves par les banques centrales. La Guinée n'a pu respecter ce

critère pour la troisième année consécutive. Le Nigeria détient le niveau de réserves le plus élevé, équivalent à près de 13 mois d'importations. La performance de la Gambie (4,1 mois d'importations de biens et services en 2017 contre 2,4 mois en 2016) reflète le soutien financier des partenaires au développement.



Au total, dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, quatorze pays sur quinze ont satisfait au critère relatif à la couverture des importations par les réserves de change (cf. graphique ci-dessus).

2.2.2. Critères de second rang

2.2.2.1. Dette publique totale

Le stock de dette publique est demeuré important dans certains pays de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, en réponse à la situation budgétaire. Quatre pays ont enregistré des niveaux de dette publique supérieurs au seuil de 65% du PIB (Cap Vert, Gambie, Ghana et Togo). Tous les autres pays ont respecté le ratio de la dette publique rapporté au PIB, qui ne se situe qu'à 15,5% au Nigeria.

Le Togo est le seul pays de l'UEMOA qui n'a pas respecté le ratio de la dette publique rapporté au PIB, bien que des améliorations d'une année à l'autre soit constatées.

2.2.2.2. Recettes fiscales

L'efficacité de la collecte et de l'administration des impôts constitue un défi majeur dans les pays de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. Seuls deux pays (Cap Vert et Togo) ont respecté le seuil de mobilisation des recettes fiscales, fixé à 20% au moins. Le Togo est le seul pays à avoir régulièrement enregistré un ratio de plus de 20% au cours des 5 dernières années.

Au total, le ratio recettes fiscales/PIB apparaît faible dans la plupart des pays en 2017. Seuls deux pays ont respecté le critère.

2.2.2.3. Variabilité du taux de change nominal

Les monnaies nationales de la région de l'Afrique de l'Ouest retrouvent leur stabilité après les fortes dépréciations connues ces dernières années. En 2017, seuls le Nigeria, le Liberia et la

Sierra Leone ont enregistré des dépréciations de leur monnaie (par rapport au dollar des États-Unis), d'une ampleur supérieure au seuil de 10%.

Les variations sont plus faibles dans l'UEMOA où elles s'établissent à 2,1% contre -0,4% en 2016. Dans cette région, le critère de second rang relatif à la variabilité du taux de change nominal est respecté par l'ensemble des pays en 2017.

Au total, dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, trois pays sur quinze n'ont pas respecté le critère de variabilité du taux de change nominal.

2.2.2.4. Dépenses publiques totales

Quatre pays (Cap Vert, Ghana, Liberia et Nigeria) n'ont pas respecté le critère relatif au taux des dépenses en capital financés sur les ressources propres de l'Etat. Le seuil de 30% a été respecté par les 11 autres pays de la sous-région en 2017. Les dépenses en capital ont été financées sur les ressources propres de l'Etat à hauteur de 74,2% au Burkina et 82,0% en Sierra Leone. Au Ghana, en revanche, le ratio a été de 18,5%.

2.3 – Sous-région de l'Afrique Centrale

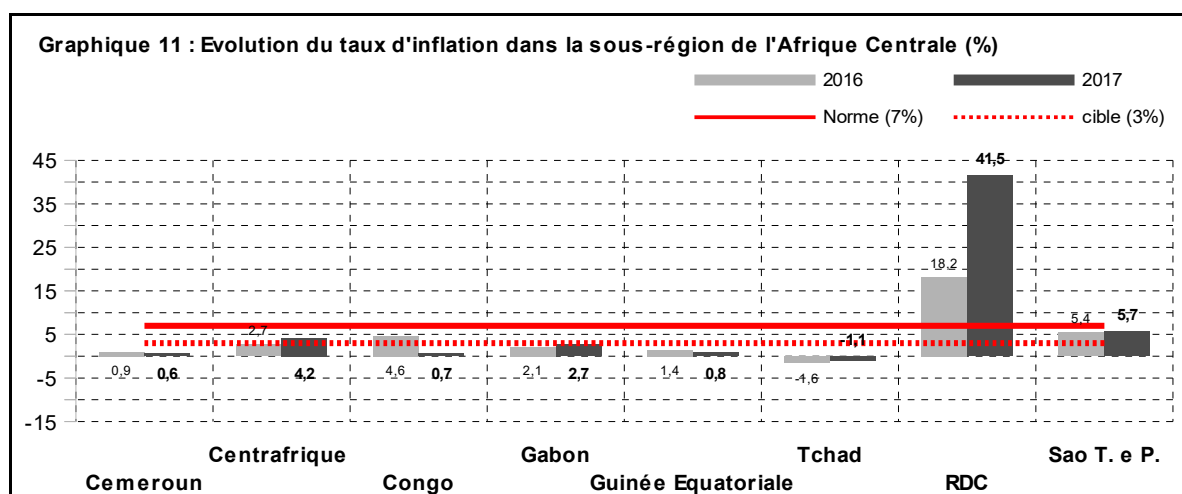
2.3.1. Critères de premier rang

2.3.1.1. Inflation

Dans la zone CEMAC, les pressions inflationnistes sont restées contenues, avec un taux d'inflation qui se situerait à 0,9% en 2017 contre 1,1% en 2016.

En République Démocratique du Congo (RDC), le taux d'inflation a atteint 41,5% en 2017 contre 18,2% en 2016, en raison de la hausse des prix des biens importés, consécutive à la forte dépréciation du taux de change.

À Sao Tomé et Principe, le taux d'inflation devrait augmenter à 5,7% en 2017 contre 5,4% en 2016, en relation avec la baisse de la production agricole induite par les conditions climatiques peu favorables et l'impact de l'augmentation des taxes à l'importation de certains produits.



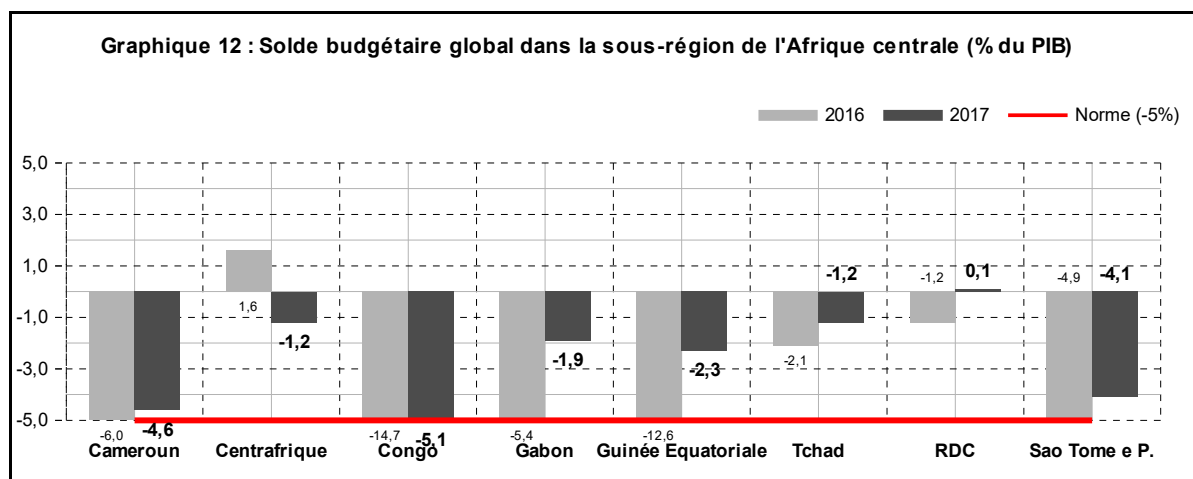
A l'exception de la RDC, le critère du taux d'inflation a été respecté par tous les pays de la sous-région en 2017.

2.3.1.2. Déficit budgétaire

Globalement, la situation financière s'est améliorée en 2017 dans la sous-région. Tous les pays de la zone CEMAC ont connu un déficit budgétaire en 2017. Le déficit budgétaire a baissé à 3,3% du PIB en 2017 contre 6,9% du PIB en 2016, consécutive à l'effet conjugué de la mise en œuvre efficace de mesures de consolidation budgétaire et de la remontée des cours du pétrole ainsi que de la diminution des dépenses publiques. La situation budgétaire s'est améliorée dans tous les pays en 2017, à l'exception de la République Centrafricaine. Un seul pays (Congo) dans la zone CEMAC n'a pas respecté le critère relatif au déficit budgétaire en 2017.

En revanche, à Sao Tomé et Príncipe, le déficit budgétaire s'est réduit légèrement pour atteindre 4,1% du PIB en 2017 contre 4,9% en 2016, en liaison avec la baisse des dépenses publiques en capital.

En RDC, le solde budgétaire devrait être excédentaire, en raison des recettes publiques plus élevées, résultant de la reprise des prix des principaux produits miniers. L'excédent s'élèverait à 0,1% du PIB en 2017 contre un déficit de 1,2% en 2016.



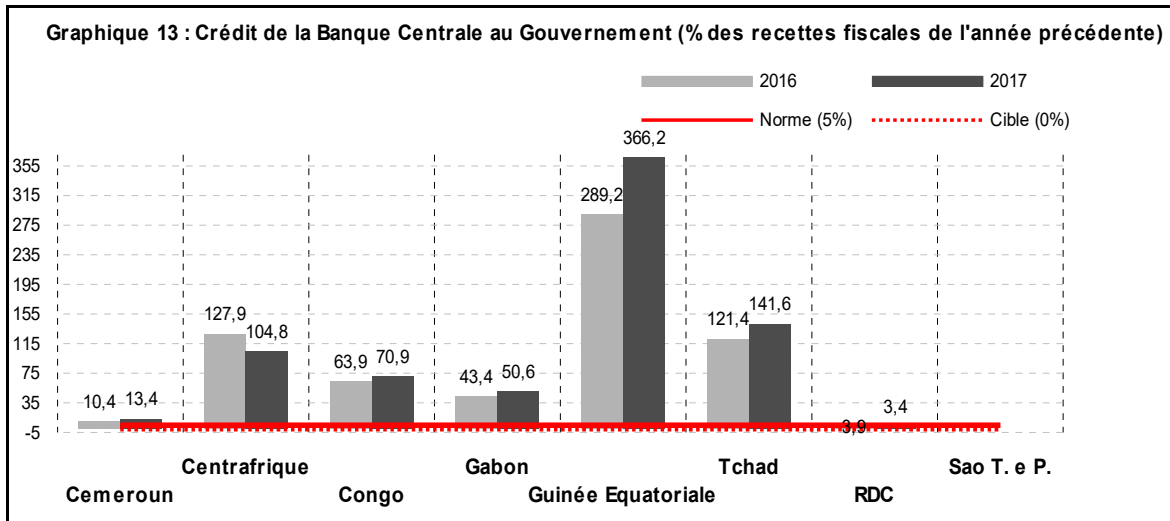
A l'exception du Congo, tous les pays la sous-région ont respecté le critère du déficit budgétaire en 2017.

2.3.1.4. Crédit de la banque centrale au Gouvernement

Dans la CEMAC, tous les Gouvernements ont bénéficié d'un financement de la banque centrale, en dépit de la remontée sensible des cours du pétrole. Les crédits accordés aux Etats ressortiraient, en moyenne, à 55,1% des recettes fiscales de l'année précédente contre 50,5% un an plus tôt.

En revanche, le Gouvernement de São Tomé et Príncipe n'a pas été financé par la banque centrale pour faire face à son déficit budgétaire.

Le Gouvernement de la RDC a sollicité la banque centrale pour financer son déficit budgétaire, à hauteur de 3,4% des recettes fiscales de l'année précédente contre 3,9% en 2016. La baisse relative du financement de l'Etat par la banque centrale est liée essentiellement à la stabilisation de la situation des finances publiques en 2017.



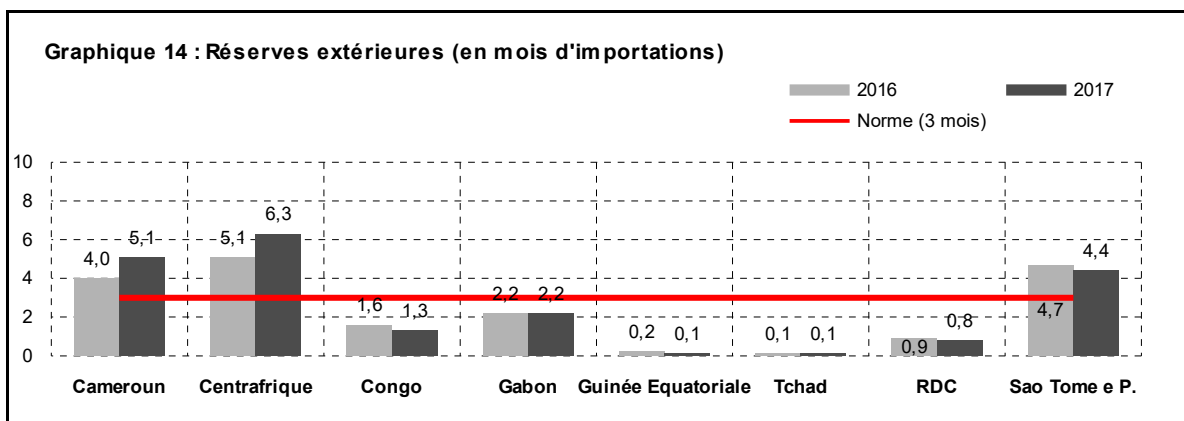
Au total, seuls deux pays de la sous-région (RDC et de São Tomé et Príncipe) ont respecté le critère relatif au financement de la banque centrale.

2.3.1.4. Réserves extérieures

L'évolution des comptes extérieurs de la CEMAC refléterait la hausse des prix des matières premières exportées. Cette situation a contribué à l'amélioration des réserves extérieures, qui se sont élevées à 2,7 mois d'importation de biens et services en 2017 contre 2,3 mois en 2016.

L'évolution des comptes extérieurs de la RDC se caractérise par une réduction du déficit du compte courant extérieur (2,9% du PIB contre 3,6% en 2016) qui n'a pas eu d'impact sur les réserves extérieures, couvrant 0,8 mois d'importations en 2017 contre 0,9 mois en 2016. La baisse des réserves extérieures est essentiellement imputable aux interventions de la Banque centrale sur le marché des changes au cours du premier semestre 2017 en vue de stabiliser le taux de change.

A Sao Tomé et Príncipe, le déficit du compte courant extérieur s'est aggravé, entraînant une baisse des réserves extérieures. Malgré ce repli, le critère relatif aux réserves de change a été respecté en 2017.



Au total, 3 pays (Cameroun, Centrafrique et Sao Tomé et Príncipe) de la sous-région ont satisfait à ce critère en 2017.

2.3.2. Critères de second rang

2.3.2.1. Dette publique totale

A l'exception du Congo et de Sao Tome et Principe, tous les pays de la sous-région remplissaient le critère relatif au ratio de dette publique, qui représentait respectivement 131,7% et 79,6% du PIB en 2017, se situant au-dessus du seuil inférieur à 65%. Le ratio dette publique / PIB de la CEMAC a atteint 48,9% en 2017 contre 44,6% en 2016. En RDC, le taux d'endettement s'établirait à 17,1% en 2017 contre 16,0% en 2016.

2.3.2.2. Recettes fiscales

Aucun pays de la CEMAC n'a satisfait au critère relatif aux recettes fiscales en 2017. Les recettes fiscales de la CEMAC sont ressorties à 9,6% du PIB en 2017 contre 9,9% un an plus tôt.

En RDC, les recettes fiscales sont passées de 9,3% du PIB en 2016 à 8,5% du PIB en 2017.

À Sao Tomé et Principe, le ratio des recettes fiscales au PIB est resté inchangé à 12,1% en 2017.

Dans l'ensemble, aucun des pays de la sous-région n'a satisfait à ce critère.

2.3.2.3. Variabilité du taux de change nominal

Le critère relatif à la variabilité du taux de change nominal a été respecté par tous les pays de la sous-région, à l'exception de la RDC. Dans ce pays, le taux de change a connu une variation de -31,1% en 2017 contre -8,3% en 2016.

2.3.5.4. Dépense publique totale

Deux pays de la sous-région (Cameroun et Guinée Equatoriale) ont respecté le critère relatif aux investissements publics en 2017. Dans la CEMAC, le ratio des investissements publics par rapport aux recettes fiscales serait de 68,8% en 2017 contre 95,8% en 2016. Il était plus élevé en Guinée Equatoriale (445,2% en 2017 contre 699,7% en 2016) pour un seuil supérieur ou égal à 30%.

2.4 – Sous-région de l'Afrique Australe

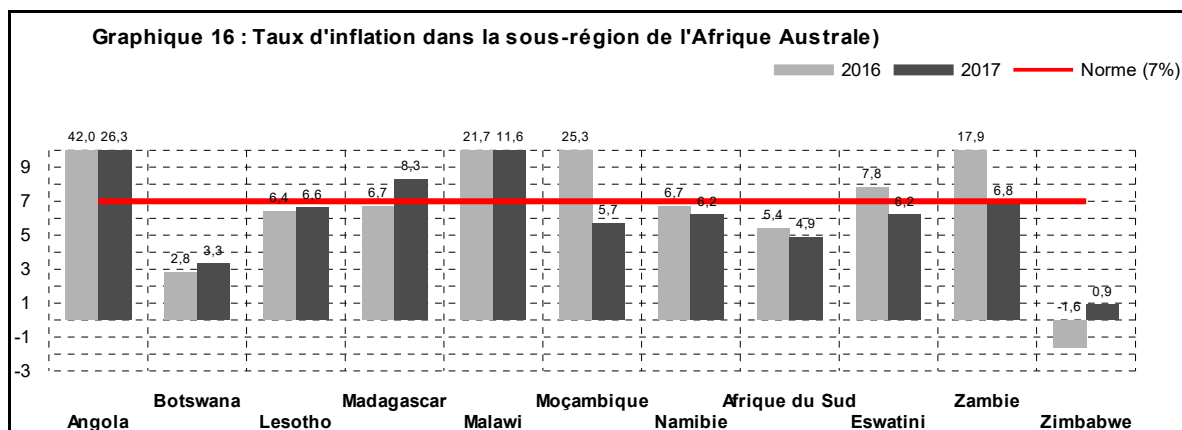
2.4.1. Critères de premier rang

2.4.1.1. Inflation

Sur la base des données disponibles², le taux d'inflation dans trois pays (Angola, Madagascar et Malawi) se situait au-dessus de la cible de 7% (Cf. graphique ci-dessous), en raison des

^{2/} Seuls six pays (Angola, Eswatini, Madagascar, Namibia, Afrique du Sud et Zimbabwe) sur les 11 ont soumis leurs statistiques en 2017. Certains pays parmi eux n'ont pas transmis de données pour l'année 2016. Nous avons considéré les données précédentes de 2016 communiquées en février 2018. Pour d'autres pays, les estimations du FMI ont été retenues.

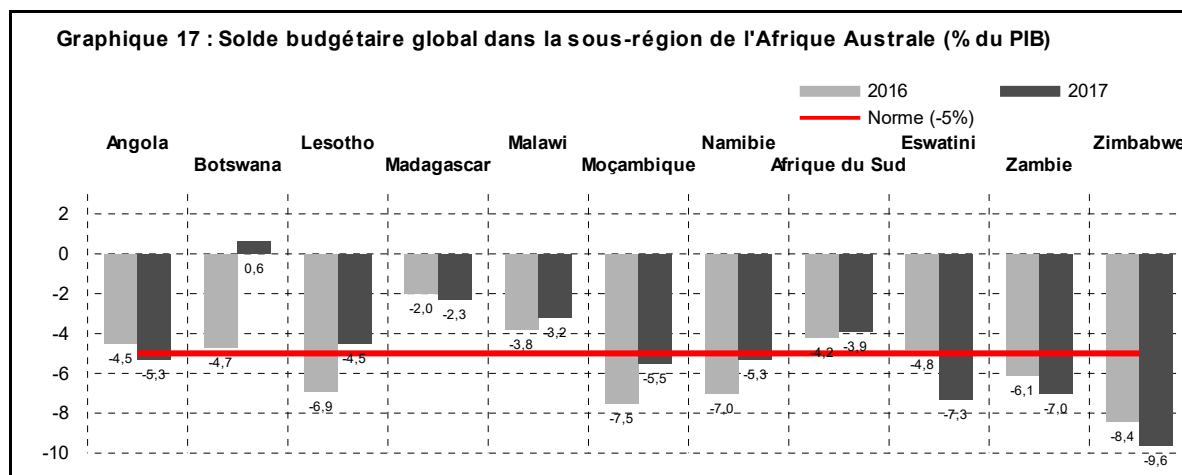
prix élevés des denrées alimentaires, engendrés par des catastrophes naturelles comme les cyclones en 2017.



Les autres Etats membres (8) ont satisfait au critère de convergence relatif au taux d'inflation inférieur ou égal à 7% en 2017.

2.4.1.2. Déficit budgétaire

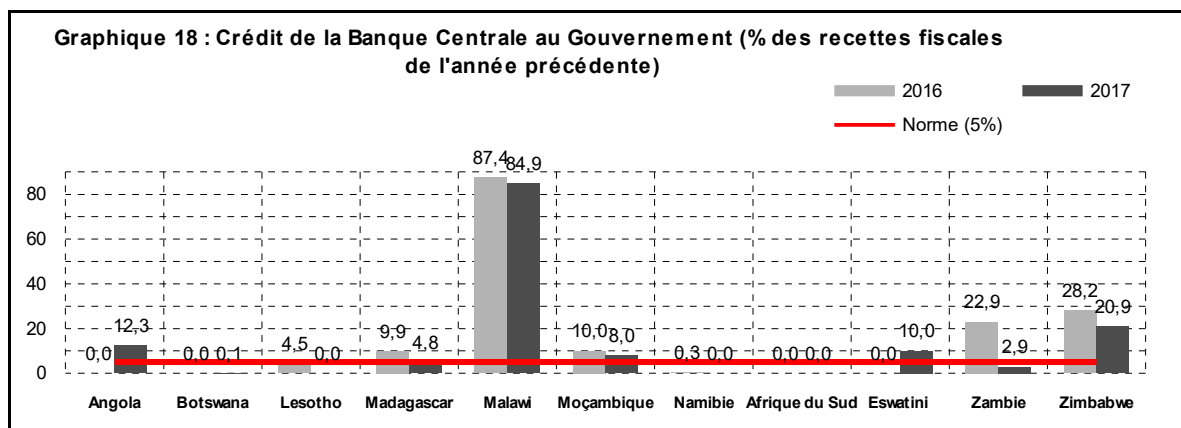
Six pays ont enregistré des déficits budgétaires supérieurs à 5%, en raison de la baisse des recettes publiques, du repli des recettes de l'Union Douanière d'Afrique Australe (SACU), de la hausse de la dette et de la marge budgétaire limitées. Cinq pays (Botswana, Lesotho, Madagascar, Malawi et Afrique du Sud) ont satisfait au critère du déficit budgétaire en 2017 (Cf. graphique ci-dessous), en relation avec l'amélioration de la collecte des recettes et de la maîtrise des dépenses publiques.



2.4.1.3. Crédit de la Banque Centrale au Gouvernement

Les données disponibles³ indiquent que cinq des Etats membres n'ont pas respecté ce critère de convergence en 2017 (Cf. graphique ci-dessous). La marge de manœuvre budgétaire limitée et la baisse des recettes publiques ayant induit un déficit budgétaire important ont conduit ces gouvernements à emprunter auprès des banques centrales.

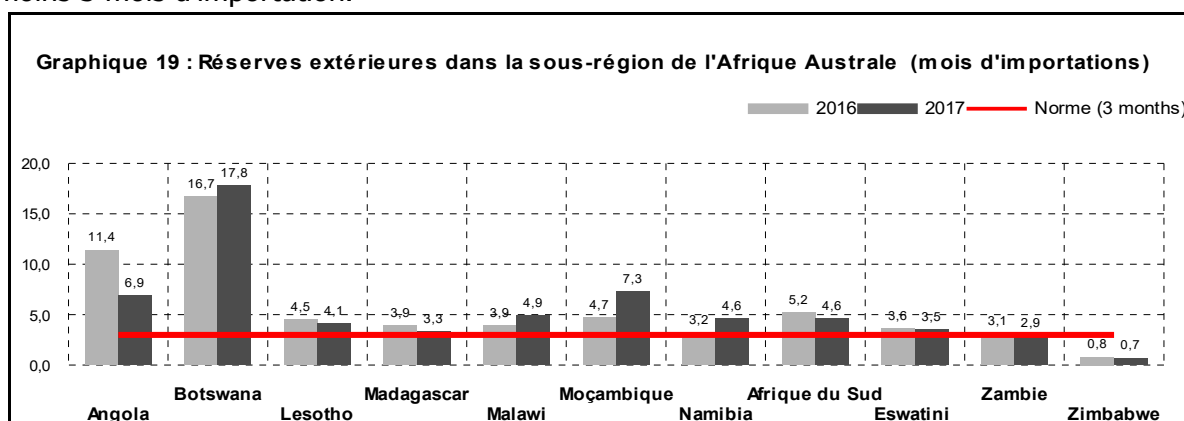
3/ L'Angola n'a pas soumis de données relatives à ce critère en 2016 et 2017. A cet égard, es estimations du FMI ont été utilisées.



Le Botswana, Lesotho, Madagascar, la Namibie, l'Afrique du Sud et la Zambie ont respecté ce critère en 2017.

2.4.1.4. Réserves extérieures

Presque tous les Etats membres de la sous-région ont respecté le critère des réserves extérieures, à l'exception de la Zambie et du Zimbabwe en 2017 (Cf. graphique ci-dessous). L'augmentation des recettes d'exportation a permis à certains pays d'atteindre la cible d'au moins 3 mois d'importation.



2.4.2. Critères de second rang

2.4.2.1. Dette publique totale

A l'exception du Mozambique, tous les membres de la sous-région ont respecté le critère de la dette publique, inférieure à 65% du PIB, conformément aux politiques macroéconomiques nationales limitant la dette de certains Etats membres.

2.4.2.2. Recettes fiscales

En moyenne, le total des recettes fiscales par rapport au PIB était de 21,2% en 2017, légèrement supérieur à 21,0% en 2016. Cinq Etats membres (Angola, Madagascar, Malawi, Zambie et Zimbabwe) n'ont pas respecté ce critère de convergence.

Les autres Etats membres (six) ont respecté ce critère. Il s'agit du Botswana, du Lesotho, du Mozambique, de la Namibie, de l'Afrique du Sud et de l'Eswatini.

2.4.2.3. Taux de change nominal

A l'exception du Botswana et de la Namibie qui sont marginalement en dehors de la cible (+ 10,3% et 13,3% en 2017), tous les pays de la sous-région ont respecté le critère de variabilité du taux de change nominal de $\pm 10\%$ en 2017.

2.4.2.4. Dépenses publiques en capital

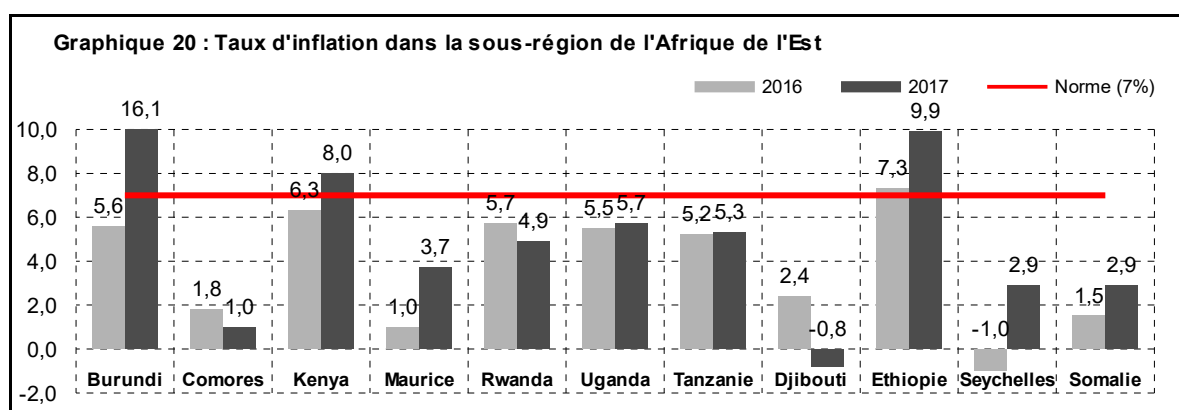
Quatre pays n'ont pas respecté ce critère. Il s'agit de l'Angola (28,8% en 2017 contre 24,8% en 2016), du Botswana (23,1% en 2017 contre 23,1% en 2016), de l'Eswatini (27,0% en 2017 contre 27,2% en 2016) et de l'Afrique du Sud (20,9% en 2017 contre 24,1% en 2016).

2.5 – Sous-région de l'Afrique de l'Est

2.5.1. Critères de premier rang

2.5.1.1. Inflation

Sur la base des données disponibles, le taux d'inflation moyen dans la sous-région est passé de 3,1% en 2016 à 5,0% en 2017, sous l'effet principalement de l'impact de la hausse des prix des produits alimentaires et des conditions climatiques défavorables affectant la production. Le Burundi, le Kenya et l'Ethiopie ont enregistré des taux d'inflation respectifs de 16,1%, 8,0% et 8,8%, supérieurs à l'objectif du PCMA de 7% au plus (Cf. graphique ci-dessous). Le taux d'inflation élevé enregistré au Burundi en 2017 (16,1% contre 5,6% en 2016) est essentiellement lié à l'impact des conditions climatiques défavorables sur la production des produits alimentaires.

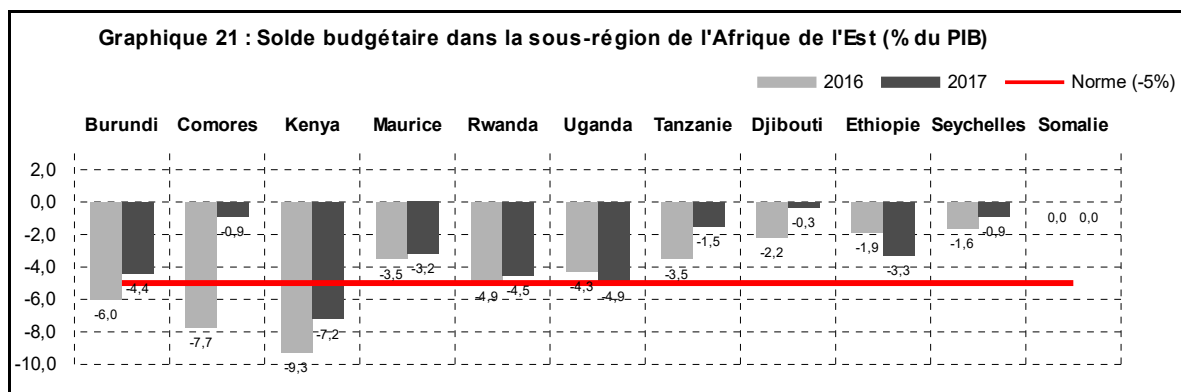


Au total, huit pays sur les onze que compte la sous-région ont respecté le critère du taux d'inflation en 2017.

2.5.1.2. Déficit budgétaire

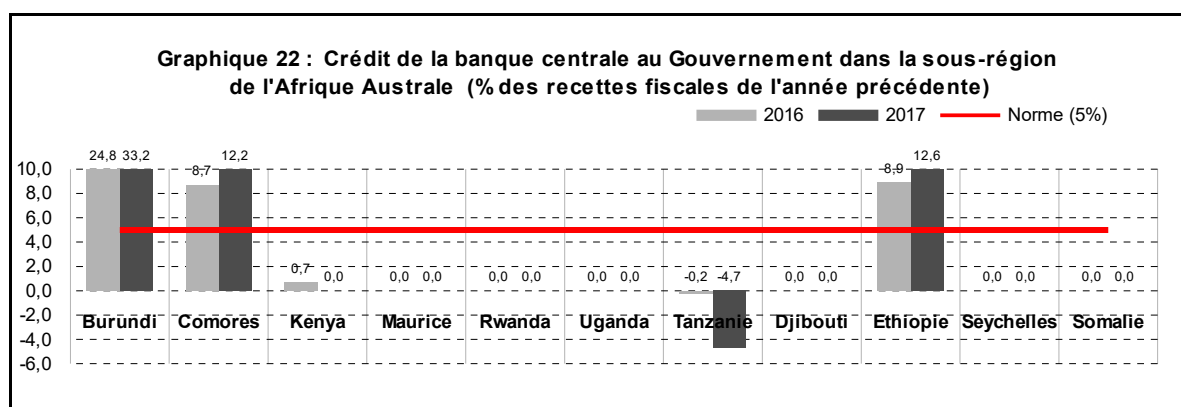
Le ratio déficit budgétaire global / PIB dans la sous-région de l'Afrique de l'Est s'est replié, passant de 4,3% en 2016 à 2,8% en 2017, en raison des efforts fournis par les Etats membres pour poursuivre l'assainissement budgétaire. Tous les pays, à l'exception de l'Ouganda et de l'Ethiopie, ont enregistré une baisse de leurs déficits budgétaires.

A l'exception du Kenya, tous les pays de la sous-région ont satisfait au critère du déficit public en 2017 (Cf. graphique ci-dessous).



2.5.1.3. Crédit de la Banque Centrale au Gouvernement

A l'exception du Burundi, des Comores et de l'Ethiopie, toutes les banques centrales de la sous-région⁴ n'ont pas accordé de crédit au Gouvernement. Pour les trois pays précités, les crédits octroyés par les banques centrales au Gouvernement se sont situés à des ratios à deux chiffres respectivement de 33,2%, 12,2% et 12,6%.

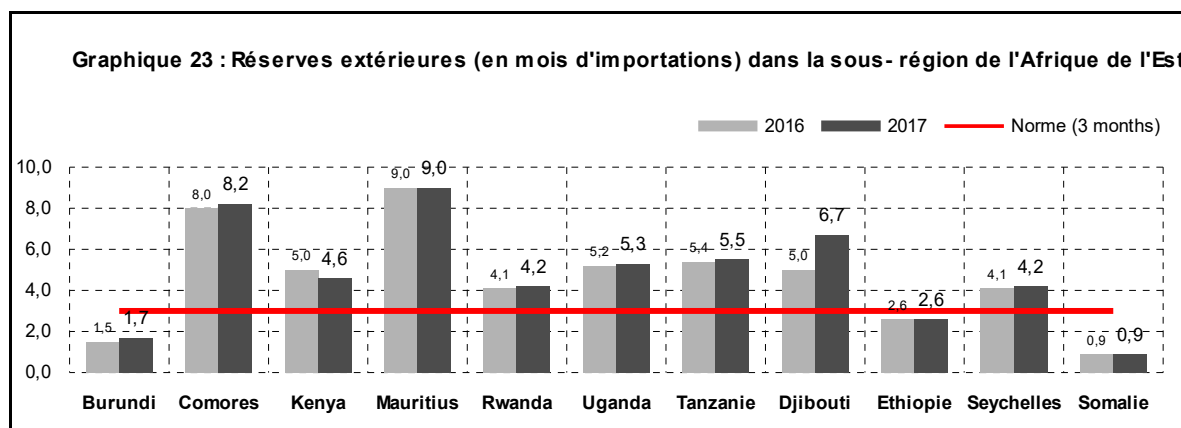


Par conséquent, tous les pays ont satisfait au critère relatif au financement du déficit budgétaire par la banque centrale en 2017, à l'exception des trois pays susmentionnés.

2.5.1.4. Réerves extérieures

La couverture moyenne des importations dans la région a été de 5,1 mois en 2017 contre 4,8 mois en 2016. Trois pays (Burundi, Ethiopie et Somalie) n'ont pas atteint le seuil de 3 mois minimum de couverture des importations (Cf. graphique ci-dessous). Maurice a enregistré le plus haut niveau de couverture des importations à 9,0 mois en 2017.

4/ Les données sur l'Ethiopie n'étaient pas disponibles dans le rapport de la sous-région.



2.5.2. Critères de second rang

2.5.2.1. Dette publique totale

Le ratio dette publique totale / PIB dans la région est passé de 48,4% en 2016 à 48,9% en 2017. Tous les pays ont respecté ce critère, à l'exception de la Somalie où la dette publique était de 81,0% du PIB en 2017 et en 2016.

2.5.2.2. Recettes fiscales

Le ratio moyen des recettes fiscales par rapport au PIB dans la région s'est établi à 17,6% en 2017 contre 17,1% un an plus tôt. Seuls deux des onze pays ont respecté ce critère, à savoir Djibouti et les Seychelles. Il est à noter que certains pays (Les Comores, Kenya, Maurice, Ouganda et Tanzanie) ont enregistré des améliorations au niveau de ce ratio, en raison de l'amélioration des efforts de recouvrement des impôts et la mise en oeuvre des mesures de l'administration fiscale. La Somalie a enregistré le plus faible ratio recettes fiscales / PIB des 4 dernières années (2,0% du PIB en 2017 contre 1,4% du PIB en 2016).

2.5.2.3. Variabilité du taux de change

Selon les données disponibles, les mouvements de taux de change dans l'ensemble de la région ont été plutôt stables en 2016 et en 2017, la variabilité du taux de change nominal étant situé entre 3 et 5% en moyenne, bien en deçà de l'objectif de $\pm 10\%$. La plupart des pays ont enregistré une dépréciation de leur monnaie. Tous les pays ont respecté le critère.

2.5.2.4. Investissement public en capital

Le ratio total des investissements en capital par rapport aux recettes fiscales dans la région s'est établi à 34,3% en 2017 contre 29,2% en 2016. Six pays de la sous-région ont respecté ce critère, à savoir le Burundi, le Kenya, le Rwanda, l'Ouganda, la Tanzanie et l'Ethiopie. La situation dans ces six pays est principalement imputable aux investissements dans les infrastructures de transport et dans le secteur de l'énergie.

III – Synthèse des performances des pays en matière de critères de convergence

A la suite de l'évaluation des performances des pays, une synthèse des performances est présentée dans cette troisième partie.

Le tableau 1 ci-après indique le nombre de pays ayant respecté les 4 critères de premier rang en 2017. Le tableau 2 fournit des informations sur la performance par rapport aux critères de second rang.

Tableau 1 : Nombre de pays ayant respecté les critères de premier rang en 2016 et 2017								
	Inflation		Déficit budgétaire / PIB		Financement de la banque centrale (en % des recettes fiscales années précédente)		Réserves extérieures / Importations (en mois)	
	≤ 5%	≤ 7%	≤ 3%	≤ 5%	= 0%	≤ 5%	≥ 6	≥ 3
Sous-régions	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Afrique du Nord (7 pays)	3	4	2	3	3	3	2	6
Afrique de l'ouest (15 pays)	9	10	3	9	12	12	1	14
Afrique centrale(8 pays)	6	7	3	7	1	2	0	3
Afrique de l'Est (11 pays)	5	8	4	10	7	8	2	8
Afrique Australe (11 pays)	2	8	1	5	4	6	2	9
Nombre de pays	52	52	52	52	52	52	52	52
Nombre de pays ayant respecté le critère	25	37	13	34	27	31	7	40
Pourcentage (%)	48,1	71,2	25	65,4	51,9	59,6	13,5	76,9
							2016	2017
Nombre de pays ayant respecté les 4 critères							0	18

L'analyse des performances des pays membres sur la base des données disponibles montre que 18⁵ des 52 pays (34,6%) ont respecté tous les quatre critères de premier rang en 2017 contre aucun pays sur les 52 (0%) en 2016, avant l'affinement des critères de convergence.

Les critères relatifs aux réserves de change en mois d'importations et au taux d'inflation ont été mieux respectés, avec des taux de conformité de 76,9% et 71,2% respectivement en 2017 (Cf. tableau 1 ci-dessus). Le critère relatif au crédit de la banque centrale au Gouvernement a enregistré le taux de conformité le plus faible (59,6%) en 2017.

Tableau 2: Nombre de pays ayant respecté les critères de second rang en 2017

Sous-régions	Dette publique / PIB <65 %	Recettes fiscales / PIB ≥ 20%	Taux de change nominal (Variabilité de ±10%)	investment public / recettes fiscales ≥ 30
Afrique du Nord (7 pays)	2	2	5	3
Afrique de l'ouest (15 pays)	11	2	12	11
Afrique centrale(8 pays)	6	0	7	2
Afrique de l'Est (11 pays)	10	2	11	6
Afrique Australe (11 pays)	10	6	9	7
Nombre de pays	52	52	52	52
Nombre de pays ayant respecté le critère	39	12	44	29
Pourcentage (%)	75	23,1	84,6	55,8
				2017
Nombre de pays ayant respecté les quatre critères				1

L'analyse du tableau 2 révèle qu'un seul pays⁶ sur 52 (1,9%) est en conformité avec tous les quatre critères de second rang en 2017, en considérant les nouvelles cibles adoptées.

Ces résultats sont principalement liés à la mauvaise performance par rapport aux critères relatifs à la pression fiscale, avec un taux de conformité de 23,2% en 2017 (Cf. tableau 2 ci-dessus). Les critères relatifs à la variabilité du taux de change nominal et à la dette publique ont été mieux respectés en 2017 (84,6% et 76,9% respectivement en 2017).

5/ Il s'agit du Maroc, de la Mauritanie, du Cap Vert, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée-Bissau, du Mali, du Sénégal, du Togo, de Sao Tome et Principe, de Maurice, du Rwanda, de l'Ouganda, de la Tanzanie, du Djibouti, des Seychelles, du Botswana, du Lesotho et de l'Afrique du Sud.

6/ Il s'agit du Lesotho.

Tableau 3 : Nombre de pays ayant respecté les 4 critères de premier rang en 2017

Sous-région	2016	2017
Afrique du Nord (7 pays)	0	2
Afrique de l'Ouest (15 pays)	0	6
Afrique Centrale (8 pays)	0	1
Afrique de l'Est (11 pays)	0	6
Afrique Australe (11 pays)	0	3
Nombre total de pays	52	52
Nombre de pays ayant respecté les critères	0	18
Pourcentage (%)	0	34,6

Conclusion

Globalement, en 2017, selon les critères révisés approuvés par le Conseil des Gouverneurs en 2017 à Pretoria, 18 pays ont respecté les quatre critères de premier rang et un seul pays a satisfait aux quatre critères de second rang. Le critère de second rang relatif aux recettes fiscales a enregistré la performance la plus faible parmi tous les critères.

Les Etats membres devraient être encouragés à poursuivre leurs efforts afin d'améliorer les performances pour un renforcement du processus d'intégration économique et monétaire sur le continent. Les perspectives économiques favorables annoncées pour les années 2018 et 2019 devraient contribuer à améliorer les performances en matière de respect des critères de convergence. Afin d'améliorer les résultats, les pays devraient être encouragés à accélérer la mise en œuvre de réformes structurelles visant à diversifier les économies et à améliorer l'environnement des entreprises. Il semble également nécessaire d'impliquer plus étroitement les autorités budgétaires dans la réalisation des critères de convergence du PCMA, les politiques budgétaires ayant un impact sur les performances des pays en ce qui concerne les critères de convergence.

=====

Tableau 4 : Performances des pays en matière de respect des critères de premier rang

Sous-régions	Inflation ≤ 7% (5% en 2016)		Déficit budgétaire global / PIB ≤ 5.0% (3% en 2016)		Crédit de la banque centrale au Gouvernement ≤ 5% (des recettes fiscales de l'année précédente (=0 en 2016)		Réserves extérieures / Importations ≥ 3 mois (6 en 2016)		Nombre de critères respectés	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
AFRIQUE DU NORD										
Algerie	6,4	5,6	-12,3	-6,4	10,0	45,5	22,2	19,4	1	2
Egypte	10,2	23,5	-12,5	-10,9	31,0	22,9	3,1	5,6	0	1
Libye	25,9	28,5	-95,3	-24,3	224,9	361,4	18,1	26,1	1	1
Maroc	2,0	0,7	-4,4	-3,6	0,0	0,0	5,7	5,7	2	4
Mauritanie	1,5	2,3	-0,1	-0,1	0,0	0,0	3,9	5,0	3	4
Soudan	17,6	32,4	-2,1	-1,4	6,5	15,1	1,0	1,1	1	1
Tunisie	3,7	5,3	-5,7	-6,1	0,0	0,0	3,7	3,1	2	3
Nombre total de pays	7	7	7	7	7	7	7	7		
Nombre total de pays ayant respecté les critères	3	4	2	3	3	3	2	6		
Pourcentage (%)	42,9	57,1	28,6	42,9	42,9	42,9	28,6	85,7		
AFRIQUE DE L'OUEST										
ZMAO	13,3	13,7	-2,1	-1,5	0,3	0,2	5,4	10,8		
UMO	0,3	0,6	-4,3	-4,4	0,0	0,0	4,4	4,3		
Benin	-0,8	0,1	-6,2	-5,8	0,0	0,0	4,4	4,3	2	3
Burkina Faso	-0,2	0,4	-3,3	-7,5	0,0	0,0	4,4	4,3	2	3
Cap Vert	-1,4	0,8	-3,1	-3,1	0,0	0,0	6,6	5,9	3	4
Cote d'Ivoire	0,7	0,7	-3,9	-4,2	0,0	0,0	4,4	4,3	2	4
Gambie	7,9	6,9	-9,8	-7,3	33,1	0,0	2,4	4,1	0	3
Ghana	17,5	12,4	-10,4	-5,1	0,0	0,0	4,2	4,8	1	2
Guinée	8,2	8,9	0,2	-2,1	0,0	5,7	1,4	1,9	2	1
Guinée-Bissau	1,4	1,1	-4,0	-1,6	0,0	0,0	4,4	4,3	2	4
Liberia	8,8	12,4	2,3	-2,6	3,0	38,6	3,0	4,6	1	2
Mali	-1,8	1,8	-3,9	-2,0	0,0	0,0	4,4	4,3	2	4
Niger	0,2	2,4	-5,5	-5,2	0,0	0,0	4,4	4,3	2	3
Nigeria	15,7	16,6	-0,9	-0,5	0,0	0,0	5,8	12,9	2	3
Sénégal	0,8	1,3	-3,2	-2,9	0,0	0,0	4,4	4,3	2	4
Sierra Leone	10,8	18,3	-7,5	-8,9	33,1	18,9	4,7	3,9	0	1
Togo	0,9	-0,8	-8,3	-0,3	0,0	0,0	4,4	4,3	2	4
Nombre total de pays	15	15	15	15	15	15	15	15		
Nombre total de pays ayant respecté les critères	9	10	3	9	12	12	1	14		
Pourcentage (%)	60,0	66,7	20,0	60,0	80,0	80,0	6,7	93,3		
AFRIQUE CENTRALE										
CEMAC										
Cameroun	0,9	0,6	-6,0	-4,6	10,4	13,4	4,0	5,1	1	3
Centrafrique	2,7	4,2	1,6	-1,2	127,9	104,8	5,1	6,3	2	3
Congo	4,6	0,7	-14,7	-5,1	63,9	70,9	1,6	1,3	1	1
Gabon	2,1	2,7	-5,4	-1,9	43,4	50,6	2,2	2,2	1	2
Guinée Equatoriale	1,4	0,8	-12,6	-2,3	289,2	366,2	0,2	0,1	1	2
Tchad	-1,6	-1,1	-2,1	-1,2	121,4	141,6	0,1	0,1	2	2
RDC	18,2	41,5	-1,2	0,1	3,9	3,4	0,9	0,8	1	2
São Tome et Príncipe	5,4	5,7	-4,9	-4,1	0,0	0,0	4,7	4,4	1	4
Nombre total de pays	8	8	8	8	8	8	8	8		
Nombre total de pays ayant respecté les critères	6	7	3	7	1	2	0	3		
Pourcentage (%)	75,0	87,5	37,5	87,5	12,5	25,0	0,0	37,5		

Sous-régions	Inflation ≤ 7% (5% en 2016)		Déficit budgétaire global / PIB ≤ 5.0% (3% en 2016)		Crédit de la banque centrale au Gouvernement ≤ 5% (des recettes fiscales de l'année précédente (=0 en 2016)		Réserves extérieures / Importations ≥ 3 mois (6 en 2016)		Nombre de critères respectés	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
	AFRIQUE DE L'EST	3,1	5,0	-4,3	-2,8	3,7	4,1	4,8	5,1	
Burundi	5,6	16,1	-6,0	-4,4	24,8	33,2	1,5	1,7	0	1
Comores	1,8	1,0	-7,7	-0,9	8,7	12,2	8,0	8,2	2	3
Kenya	6,3	8,0	-9,3	-7,2	0,7	0,0	5,0	4,9	0	2
Maurcie	1,0	3,7	-3,5	-3,2	0,0	0,0	9,0	9,0	3	4
Rwanda	5,7	4,9	-4,9	-4,5	0,0	0,0	4,1	4,2	1	4
Uganda	5,5	5,7	-4,3	-4,9	0,0	0,0	5,2	5,3	1	4
Tanzanie	5,2	5,3	-3,5	-1,5	-0,2	-4,7	5,4	5,5	1	4
Djibouti	2,4	-0,8	-2,2	-0,3	0,0	0,0	5,0	6,7	3	4
Ethiopie	7,5	8,8	-1,9	-3,3	8,9	12,6	2,6	2,6	1	1
Seychelles	-1,0	2,9	-1,6	-0,9	0,0	0,0	4,1	4,2	3	4
Somalie	1,5	2,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	0,9	3	3
Nombre total de pays	11	11	11	11	11	11	11	11		
Nombre total de pays ayant respecté les critères	5	8	4	10	7	8	2	8		
Pourcentage (%)	45,5	72,7	36,4	90,9	63,6	72,7	18,2	72,7		
AFRIQUE AUSTRALE	12,8	7,9	-5,4	-4,8	14,8	13,1	6,2	6,3		
Angola	42,0	26,3	-4,5	-5,3	0,0	12,6	11,4	6,9	2	1
Botswana	2,8	3,3	-4,7	0,6	0,0	0,1	16,7	17,8	3	4
Lesotho	6,4	6,6	-6,9	-4,5	4,5	0,0	4,5	4,1	0	4
Madagascar	6,7	8,3	-2,0	-2,3	9,9	4,8	3,9	4,0	1	3
Malawi	21,7	11,6	-3,8	-3,2	87,4	84,9	3,9	4,9	0	2
Mozambique	25,3	5,7	-7,5	-5,5	10,0	8,0	4,7	7,3	0	2
Namibie	6,7	6,2	-7,0	-5,3	0,3	0,0	3,2	4,6	0	3
Afrique du Sud	5,4	4,9	-4,2	-3,9	0,0	0,0	5,2	4,6	1	4
Eswatini	7,8	6,2	-4,8	-7,3	5,0	10,0	3,6	3,5	1	2
Zambie	17,9	6,8	-6,1	-7,0	22,9	2,9	3,1	2,9	0	2
Zimbabwe	-1,6	0,9	-8,4	-9,6	28,2	20,9	0,8	0,7	1	1
Nombre total de pays	11	11	11	11	11	11	11	11		
Nombre total de pays ayant respecté les critères	2	8	1	5	4	6	2	9		
Pourcentage (%)	18,2	72,7	9,1	45,5	36,4	54,5	18,2	81,8		
Nombre total de pays	52	52	52	52	52	52	52	52		
Nombre total de pays ayant respecté les critères	25	37	13	34	27	31	7	40		
Pourcentage (%)	48,1	71,2	25,0	65,4	51,9	59,6	13,5	76,9		
Nombre de pays ayant respecté les 4 critères									2016	2017
									0	18

Tableau 5 : Performances des pays en matière de respect des critères de second rang

Sous-régions	Dette publique/PIB <65%		Ratio Recettes fiscales / PIB >= 20%		Variabilité du taux de change nominal (±10%)		Investissement public/recettes Fiscales >=30%		Nombre de critères respectés	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
AFRIQUE DU NORD										
Algérie	20,6	26,3	28,8	14,1	8,0	-1,4	55,4	98,8	4	3
Egypte*	92,3	95,5	13,0	13,3	8,0	50,9	19,7	23,6	1	0
Libye	113,7	133,3	3,3	2,3	0,0	-1,4	16,3	187,0	1	2
Maroc	65,1	65,1	21,2	21,2	-8,5	0,0	30,1	29,7	3	2
Mauritanie	98,7	76,5	27,6	17,3	7,8	0,9	52,3	50,6	3	2
Soudan	91,4	53,5	8,7	6,0	2,4	8,0	25,4	9,7	1	2
Tunisie	61,2	69,7	22,8	21,8	9,1	-11,2	28,1	27,0	3	1
Nombre total de pays	7	7	7	7	7	7	7	7		
Nombre total de pays ayant respecté les critères	2	2	4	2	7	5	3	3		
Pourcentage (%)	28,6	28,6	57,1	28,6	100,0	71,4	42,9	42,9		
AFRIQUE DE L'OUEST										
ZMAO										
UMOA										
Berlin	49,4	54,5	6,8	6,2	-0,4	2,1	35,3	56,5	3	3
Burkina Faso	34,2	36,2	15,8	16,5	-0,4	2,1	48,7	74,2	3	3
Cap Vert	129,6	125,3	19,8	20,9	-0,4	0,0	9,6	9,6	1	2
Cote d'Ivoire	41,5	42,7	15,5	15,5	-0,4	2,1	42,2	44,4	3	3
Gambie	114,6	116,2	16,2	15,0	-3,3	-4,4	37,0	101,0	2	2
Ghana	70,2	68,6	15,4	15,7	-4,2	-9,8	29,6	18,5	1	1
Guinée	42,7	36,5	14,4	12,3	-15,9	-1,1	34,0	41,8	2	3
Guinée-Bissau	53,2	50,1	9,5	10,4	-0,4	2,1	64,4	53,6	3	3
Libéria	40,3	42,6	18,2	18,5	-8,4	-16,4	9,3	4,0	2	1
Mali	35,9	35,7	15,0	16,3	-0,4	2,1	59,7	68,4	3	3
Niger	37,9	42,0	13,5	13,1	-0,4	2,1	86,1	91,7	3	3
Nigeria	14,2	15,5	1,5	1,6	-23,5	-16,8	43,8	6,2	2	1
Sénégal	47,2	47,7	15,9	15,0	-0,4	2,1	65,7	60,7	3	3
Sierra Leone	53,9	61,5	10,3	10,4	-19,1	-14,5	81,0	82,0	2	2
Togo	78,4	73,0	21,7	20,6	-0,4	2,1	65,1	48,0	3	3
Nombre total de pays	15	15	15	15	15	15	15	15		
Nombre total de pays ayant respecté les critères	11	11	1	2	12	12	12	11		
Pourcentage (%)	73,3	73,3	6,7	13,3	80,0	80,0	80,0	73,3		
AFRIQUE CENTRALE										
CEMAC	44,6	48,9	9,9	9,6	0,6	-3,8	95,8	68,8		
Cameroun	27,1	34,4	11,7	12,7	2,7	1,4	49,9	32,9	3	3
Centrafrique	59,0	63,6	7,2	7,6	2,0	4,8	3,8	10,6	2	2
Congo	144,8	131,7	16,8	13,4	6,3	-2,2	72,0	22,2	2	1
Gabon	49,0	47,4	11,2	9,1	3,1	-9,7	24,3	21,6	2	2
Guinée Equatoriale	47,9	41,5	2,8	2,3	1,5	-1,6	699,7	445,2	3	3
Tchad	36,5	32,7	4,8	5,4	-1,0	-1,0	15,0	13,6	2	2
RDC	16,0	17,1	9,3	8,5	-8,3	-31,1	17,3	29,0	2	1
São Tome et Príncipe	79,1	79,6	12,1	12,1	7,7	0,5	7,3	3,6	1	1
Nombre total de pays	8	8	8	8	8	8	8	8		
Nombre total de pays ayant respecté les critères	6	6	0	0	8	7	3	2		
Pourcentage (%)	75,0	75,0	0,0	0,0	100,0	87,5	37,5	25,0		

Sous-régions	Dette publique/PIB <65%		Ratio Recettes fiscales / PIB >= 20%		Variabilité du taux de change nominal (±10%)		Investissement public/ recettes Fiscales >=30%		Nombre de critères respectés	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
AFRIQUE DE L'EST	48,4	48,9	17,1	17,6	4,0	1,7	29,2	34,3		
Burundi	44,2	45,0	13,4	13,0	5,3	4,5	44,6	39,4	3	3
Comores	31,5	28,7	13,7	17,3	-0,4	-2,1	21,1	26,3	2	2
Kenya	53,8	57,5	18,4	18,7	-6,5	-1,9	24,2	54,0	2	3
Mauricie	59,4	56,9	18,7	19,3	2,0	-2,3	12,0	17,1	2	2
Rwanda	44,7	47,8	15,8	15,5	9,7	3,1	67,1	69,1	3	3
Uganda	36,6	39,7	13,8	14,4	5,5	5,6	54,3	51,8	3	3
Tanzanie	41,0	43,8	14,5	15,2	1,8	2,3	23,4	36,6	2	3
Djibouti	27,0	26,8	29,2	28,9	3,8	2,9	24,1	29,2	3	3
Ethiopie	55,5	56,3	12,4	11,6	5,0	6,2	74,3	72,6	3	3
Seychelles	65,0	62,0	32,0	32,0	0,1	2,5	14,7	9,2	2	3
Somalie	81,0	81,0	1,4	2,0	3,5	0,2	6,7	10,3	1	1
Nombre total de pays	11	11	11	11	11	11	11	11		
Nombre total de pays ayant respecté les critères	9	10	2	2	11	11	4	6		
Pourcentage (%)	81,8	90,9	18,2	18,2	100,0	100,0	36,4	54,5		
AFRIQUE AUSTRALE	50,1	44,9	21,0	21,2	-0,7	1,6	37,6	38,7		
Angola	61,9	52,7	15,6	16,1	35,4	-1,4	24,8	28,8	1	2
Botswana	22,6	0,0	30,1	29,1	10,9	10,3	23,1	23,1	2	2
Lesotho	35,4	34,7	26,1	26,1	14,6	-9,6	93,8	97,0	3	4
Madagascar	38,4	36,0	10,9	11,5	-2,8	-0,7	44,6	48,7	3	3
Malawi	53,4	51,5	15,3	16,1	-8,3	0,5	31,9	34,7	3	3
Mozambique	128,3	105,8	20,1	21,4	-56,0	0,0	43,7	34,2	2	3
Namibie	39,5	42,3	31,2	33,1	11,0	13,3	37,9	37,5	3	3
Afrique du Sud	48,9	50,6	24,7	25,0	-11,0	9,7	24,1	20,9	2	3
Eswatini	18,8	21,6	24,9	22,0	-11,0	4,9	27,2	27,0	2	3
Zambie	33,6	47,0	12,9	13,7	10,3	-9,5	21,0	31,6	1	3
Zimbabwe	69,8	51,9	19,2	19,2	-0,7	0,0	41,7	41,7	2	3
Nombre total de pays	11	11	11	11	11	11	11	11		
Nombre total de pays ayant respecté les critères	9	10	6	6	3	9	6	7		
Pourcentage (%)	81,8	90,9	54,5	54,5	27,3	81,8	54,5	63,6		
Nombre total de pays	52	52	52	52	52	52	52	52		
Nombre total de pays ayant respecté les critères	37	39	13	12	41	44	28	29		
Pourcentage (%)	71,2	75,0	25,0	23,1	78,8	84,6	53,8	55,8		
Nombre de pays ayant respecté les 4 critères									2016	2017
									1	1

* Le taux de change a été libéralisé le 3 novembre 2016.

Tableau 6 : Performances des pays en 2016 et 2017 par rapport aux nouveaux critères de premier rang

Sous-régions	Inflation $\leq 7\%$		Déficit budgétaire global / PIB $\leq 5\%$		Crédit de la banque centrale au Gouvernement $\leq 5\%$ (des recettes fiscales de l'année précédente)		Réserves extérieures / Importations ≥ 3 mois		Nombre de critères respectés	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
AFRIQUE DU NORD										
Algerie	6,4	5,6	-12,3	-6,4	10,0	45,5	22,2	19,4	2	2
Egypte	10,2	23,5	-12,5	-10,9	31,0	22,9	3,1	5,6	1	1
Libye	25,9	28,5	-95,3	-24,3	224,9	361,4	18,1	26,1	1	1
Maroc	2,0	0,7	-4,4	-3,6	0,0	0,0	5,7	5,7	4	4
Mauritanie	1,5	2,3	-0,1	-0,1	0,0	0,0	3,9	5,0	4	4
Soudan	17,6	32,4	-2,1	-1,4	6,5	15,1	1,0	1,1	1	1
Tunisie	3,7	5,3	-5,7	-6,1	0,0	0,0	3,7	3,1	3	3
Nombre total de pays	7	7	7	7	7	7	7	7		
Nombre total de pays ayant respecté les critères	4	4	3	3	3	3	6	6		
Pourcentage (%)	57,1	57,1	42,9	42,9	42,9	42,9	85,7	85,7		
AFRIQUE DE L'OUEST	13,3	13,7	-2,1	-1,5	0,3	0,2	5,4	10,8		
ZMAO	15,6	16,1	-1,7	-1,0	0,3	0,2	5,6	12,0		
UMO A	0,3	0,6	-4,3	-4,4	0,0	0,0	4,4	4,3		
Benin	-0,8	0,1	-6,2	-5,8	0,0	0,0	4,4	4,3	3	3
Burkina Faso	-0,2	0,4	-3,3	-7,5	0,0	0,0	4,4	4,3	4	3
Cap Vert	-1,4	0,8	-3,1	-3,1	0,0	0,0	6,6	5,9	4	4
Cote d'Ivoire	0,7	0,7	-3,9	-4,2	0,0	0,0	4,4	4,3	4	4
Gambie	7,9	6,9	-9,8	-7,3	33,1	0,0	2,4	4,1	0	3
Ghana	17,5	12,4	-10,4	-5,1	0,0	0,0	4,2	4,8	2	2
Guinée	8,2	8,9	0,2	-2,1	0,0	5,7	1,4	1,9	2	1
Guinée-Bissau	1,4	1,1	-4,0	-1,6	0,0	0,0	4,4	4,3	4	4
Liberia	8,8	12,4	2,3	-2,6	3,0	38,6	3,0	4,6	3	2
Mali	-1,8	1,8	-3,9	-2,0	0,0	0,0	4,4	4,3	4	4
Niger	0,2	2,4	-5,5	-5,2	0,0	0,0	4,4	4,3	3	3
Nigeria	15,7	16,6	-0,9	-0,5	0,0	0,0	5,8	12,9	3	3
Sénégal	0,8	1,3	-3,2	-2,9	0,0	0,0	4,4	4,3	4	4
Sierra Leone	10,8	18,3	-7,5	-8,9	33,1	18,9	4,7	3,9	1	1
Togo	0,9	-0,8	-8,3	-0,3	0,0	0,0	4,4	4,3	3	4
Nombre total de pays	15	15	15	15	15	15	15	15		
Nombre total de pays ayant respecté les critères	9	10	9	9	13	12	13	14		
Pourcentage (%)	60,0	66,7	60,0	60,0	86,7	80,0	86,7	93,3		
AFRIQUE CENTRALE										
<i>CEMAC</i>	<i>1,1</i>	<i>0,9</i>	<i>-6,9</i>	<i>-3,3</i>	<i>50,5</i>	<i>55,1</i>	<i>2,3</i>	<i>2,7</i>		
Cameroun	0,9	0,6	-6,0	-4,6	10,4	13,4	4,0	5,1	2	3
Centrafrique	2,7	4,2	1,6	-1,2	127,9	104,8	5,1	6,3	3	3
Congo	4,6	0,7	-14,7	-5,1	63,9	70,9	1,6	1,3	1	1
Gabon	2,1	2,7	-5,4	-1,9	43,4	50,6	2,2	2,2	1	2
Guinée Equatoriale	1,4	0,8	-12,6	-2,3	289,2	366,2	0,2	0,1	1	2
Tchad	-1,6	-1,1	-2,1	-1,2	121,4	141,6	0,1	0,1	2	2
RDC	18,2	41,5	-1,2	0,1	3,9	3,4	0,9	0,8	2	2
São Tome et Príncipe	5,4	5,7	-4,9	-4,1	0,0	0,0	4,7	4,4	4	4
Nombre total de pays	8	8	8	8	8	8	8	8		
Nombre total de pays ayant respecté les critères	7	7	4	7	2	2	3	3		
Pourcentage (%)	87,5	87,5	50,0	87,5	25,0	25,0	37,5	37,5		

Sous-régions	Inflation ≤ 7%		Déficit budgétaire global / PIB ≤ 5%		Crédit de la banque centrale au Gouvernement ≤ 5% (des recettes fiscales de l'année précédente)		Réserves extérieures / Importations ≥ 3 mois		Nombre de critères respectés	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
AFRIQUE DE L'EST	3,1	5,0	-4,3	-2,8	3,7	4,1	4,8	5,1		
Burundi	5,6	16,1	-6,0	-4,4	24,8	33,2	1,5	1,7	1	1
Comores	1,8	1,0	-7,7	-0,9	8,7	12,2	8,0	8,2	2	3
Kenya	6,3	8,0	-9,3	-7,2	0,7	0,0	5,0	4,6	3	2
Mauricie	1,0	3,7	-3,5	-3,2	0,0	0,0	9,0	9,0	4	4
Rwanda	5,7	4,9	-4,9	-4,5	0,0	0,0	4,1	4,2	4	4
Uganda	5,5	5,7	-4,3	-4,9	0,0	0,0	5,2	5,3	4	4
Tanzanie	5,2	5,3	-3,5	-1,5	-0,2	-4,7	5,4	5,5	4	4
Djibouti	2,4	-0,8	-2,2	-0,3	0,0	0,0	5,0	6,7	4	4
Ethiopie	7,5	8,8	-1,9	-3,3	8,9	12,6	2,6	2,6	1	1
Seychelles	-1,0	2,9	-1,6	-0,9	0,0	0,0	4,1	4,2	4	4
Somalie	1,5	2,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	0,9	3	3
Nombre total de pays	11	11	11	11	11	11	11	11		
Nombre total de pays ayant respecté les critères	10	8	8	10	8	8	8	8		
Pourcentage (%)	90,9	72,7	36,4	90,9	63,6	72,7	18,2	72,7		
AFRIQUE AUSTRALE	12,8	7,9	-5,4	-4,8	14,8	13,1	6,2	6,3		
Angola	42,0	26,3	-4,5	-5,3	0,0	12,6	11,4	6,9	3	1
Botswana	2,8	3,3	-4,7	0,6	0,0	0,1	16,7	17,8	4	4
Lesotho	6,4	6,6	-6,9	-4,5	4,5	0,0	4,5	4,1	3	4
Madagascar	6,7	8,3	-2,0	-2,3	9,9	4,8	3,9	4,0	3	3
Malawi	21,7	11,6	-3,8	-3,2	87,4	84,9	3,9	4,9	2	2
Mozambique	25,3	5,7	-7,5	-5,5	10,0	8,0	4,7	7,3	1	2
Namibie	6,7	6,2	-7,0	-5,3	0,3	0,0	3,2	4,6	3	3
Afrique du Sud	5,4	4,9	-4,2	-3,9	0,0	0,0	5,2	4,6	4	4
Eswatini	7,8	6,2	-4,8	-7,3	5,0	10,0	3,6	3,5	3	2
Zambie	17,9	6,8	-6,1	-7,0	22,9	2,9	3,1	2,9	1	2
Zimbabwe	-1,6	0,9	-8,4	-9,6	28,2	20,9	0,8	0,7	1	1
Nombre total de pays	11	11	11	11	11	11	11	11		
Nombre total de pays ayant respecté les critères	6	8	6	5	6	6	10	9		
Pourcentage (%)	54,5	72,7	54,5	45,5	54,5	54,5	90,9	81,8		
Nombre total de pays	52	52	52	52	52	52	52	52		
Nombre total de pays ayant respecté les critères	36	37	30	34	32	31	40	40		
Pourcentage (%)	69,2	71,2	57,7	65,4	61,5	59,6	76,9	76,9		
Nombre de pays ayant respecté les 4 critères									2016	2017
									17	18

Tableau 7 : nombre de pays ayant respecté les critères de premier rang en 2016 et 2017
sur la base des nouveaux critères de convergence

Sous-régions	Inflation $\leq 7.0\%$		Déficit Budgétaire / PIB $\leq 5.0\%$		Financement BC ≤ 5 (en % des recettes fiscales années précédente)		Réserves ≥ 3 mois	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Afrique du Nord (7 pays)	4	4	3	3	3	3	6	6
Afrique de l'Ouest (15 pays)	9	10	9	9	13	12	13	14
Afrique Centrale (8 pays)	7	7	4	7	2	2	3	3
Afrique de l'Est (11 pays)	10	8	8	10	8	8	8	8
Afrique Australe (11 pays)	6	8	6	5	6	6	10	9
Nombre de pays	52	52	52	52	52	52	52	52
Nombre de pays ayant respecté le critère	36	37	30	34	32	31	40	40
Pourcentage (%)	69,2	71,2	57,7	65,4	61,5	59,6	76,9	76,9
							2016	2017
Nombre de pays ayant respecté les 4 critères							17	18
Pourcentage (%)							32,7	34,6